

Montpellier

Janvier 83 — N° 53

votre ville.

Journal d'information municipale

Transports collectifs

Aramis: Montpellier en pointe.

*Moyen de transport original, rapide, sûr, silencieux, non-polluant et économique, Aramis reliera dès 1987 La Paillade au Centre Ville à 50 km/h de moyenne. Une prolongation est prévue vers la mer pour 1989.



Emploi: Montpellier la tête haute.

Dossier en pages 12 et 13

Montpellier
l'entrepreneante.

Pour Montpellier

Budget 1983

Dans le numéro de Décembre de ce journal, le vote du Budget Primitif de la Ville pour 1983 a été l'occasion de faire le point sur les finances municipales. Rappelons simplement les principales conclusions sur lesquelles s'accordent totalement observateurs, statisticiens et financiers de toute opinion. La Ville de Montpellier, parmi les grandes villes de plus de 100.000 habitants, est la ville pratiquement la moins imposée de France sur le plan communal, aussi bien pour la taxe d'habitation que pour la taxe professionnelle. Malgré un grand nombre de réalisations durant les années 1977 à 1982, elle a su, par une gestion tout à la fois hardie et prudente, sauvegarder un faible taux d'endettement, là encore un des plus bas de France pour les grandes villes Françaises. C'est cette situation qui permet d'envisager l'avenir avec un certain optimisme quant aux possibilités de réalisations.

Les grands projets du Budget 1983

Alors qu'il est courant qu'à la veille d'une échéance électorale les budgets municipaux ne contiennent que des opérations très courantes, Budget 1983 de la Ville de Montpellier porte la marque de la continuation de l'effort entrepris depuis 5 ans.

a) Bâtiments :
Les travaux de sécurité à la Mairie pour l'enlèvement de l'amiante se continuent. Il en va de même pour la fin des travaux à la salle Bobby LAPOINTE à Grammont, dotant Montpellier d'une nouvelle salle polyvalente de spectacles ultra moderne de 700 places. Un programme complet de réhabilitation des églises de la ville a été mis en place, déjà commencé pour Notre-Dame des Tables, Ste-Anne, Ste-Eulalie, St-Roch et St-Mathieu ainsi que pour le Temple de la rue Bruyas. La Ville a confié à la Société d'Equipement de la Région de Montpellier le soin de construire la Maison des Syndicats à Antigone et le Palais des Congrès près de la Mairie. Les travaux de la première ont déjà commencé en même temps que les 285 premiers logements sociaux d'Antigone qui en sont au premier étage. Le 19 Février sera posé solennellement la première pierre de la Maison des Syndicats à Antigone où seront logés la C.G.T., la C.G.T.-F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., la F.E.N. suppléant ainsi au vétuste Carré du Roi datant de plus d'un siècle. Ville de tourisme, Ville universitaire, Montpellier manquait d'un Palais des Congrès. La construction démarra en 1983 entre la Mairie, le Lycée Joffre et l'I.N.S.E.E., financée au budget, dotant la Ville d'un nouvel équipement indispensable pour assurer son rôle de capitale économique du Languedoc-Roussillon.

b) Voirie :

Grands aménagements : Pont de Sète, dénivelé de la Chamberte, carrefour route de Mende, entrée de Lapeyronie route de Ganges, etc... ont été menés à bien. Ils continueront en 1983 avec l'aménagement du Rond Point de la Croix d'Argent route de Toulouse. Les passages souterrains ou en surélévation sur la voie de chemin de fer, font l'objet d'un programme général, en particulier élargissement de la sortie du quartier des Aubes sur la route de Nîmes. Travaux terminés au Pont Leyris et en projet au Pont Bringaud. Sur l'Esplanade les travaux de terminaison par une balustrade et des escaliers donnant une magnifique perspective à la promenade sont en voie d'achèvement ainsi que la Place de la Chapelle Neuve et la rue du Pila St-Gély qui sera inaugurée le samedi 22 Janvier, peu après la rue des Etuves et la Tour de la Babotte.



c) Espaces Verts - Esplanade :

En 6 ans Montpellier a ouvert autant d'espaces verts publics que la période qui va de Sully (jardin botanique 1596) à 1976. Rappelons pour mémoire le parc Antigone au Pont Juvénal, le parc des beaux-Arts et le jardin près de la Cathédrale dans l'Ecusson, le parc de Beljuel à Celleneuve, les Domaines de Grammont et Bonnier de la Mosson, le Versant du Lac, les bords de la Mosson, la Pinède Nord et le Parc des Baroncelli à la Paillade, le parc de la Guirlande à Gély-Figuerolles, le parc Ste-Odile au Faubourg Boutonnet, le parc Tastavin au Lemasson, l'Enclos Del Lop route de Lavérune, la Ferme pédagogique de Lunaret (une deuxième ferme va être construite dans les quartiers sud de la

Ville), le transfert à Grammont de la pépinière des serres municipales avec le démarrage d'un parc paysagé de 27 ha où sera installé le Musée National de Sculpture Moderne, le jardin des Cévennes près du gymnase, etc... A ces réalisations viendront s'ajouter l'achèvement définitif de l'ensemble : Esplanade, marché de plein air, espace vert et fleuri de Paul Valéry - Pas du Loup - Estanove (inauguration le 12 Février à En 6 ans Montpellier a ouvert autant d'espaces verts publics que la période qui va de Sully (jardin botanique 1596) à 1976. Rappelons pour mémoire le parc Antigone au Pont Juvénal, le parc des Beaux-Arts et le jardin sur la surface passer de 2 à plus de 8 ha. Enfin, en même temps que se termine le réaménagement complet du parc de la Mosson, va s'ouvrir à la Martelle sur un terrain boisé, près du L.E.P. de la Colline, un nouveau parc sportif de détente, de santé et de loisir.

d) Equipements sportifs :

La Ville s'est dotée d'installations importantes ces dernières années. Avec l'inauguration prochaine du plateau d'éducation physique et sportive de l'école des Troubadours (le 24^e en 5 ans), toutes les écoles primaires de la ville ont désormais des installations sportives à leur disposition alors qu'elles faisaient défaut à près d'un tiers début 1977. Un service de transports scolaires vers les stades, les piscines, la Ferme Pédagogique, le Centre Horticole de Grammont, etc... a été mis en place avec aujourd'hui 10 autobus pour les enfants. Le nombre des piscines municipales en fonctionnement est passé de une fin 1976 à quatre fin 1982. Tous les quartiers ont été équipés de terrains de sport, particulièrement de football (Gély, Figuerolles, Chamberte, Aiguelongue, la Rauze, la Paillade Nord, Lemasson, etc...) soit entièrement construits, soit totalement réaménagés. Le nouveau terrain de football de Celleneuve, terminé à ce jour, vient s'y ajouter. De nouveaux terrains de football vont s'ouvrir à Phobos très prochainement, aux Abattoirs et à la Croix d'Argent. Ces terrains sont équipés de vestiaires, aménagés, en particulier pour les handicapés et éclairés. L'effort se continuera en 1983 sur les terrains de Paul Valéry, Pompignane, Aiguelongue, Bel Air, etc... De très grands ensembles sportifs ont été largement renforcés (Stade de la Mosson à la Paillade) ou entièrement construits au Domaine de Grammont.

1983 verra le démarrage d'un stade d'athlétisme qui faisait défaut à Montpellier. Un nouveau Palais des Sports de 1.500 à 2.000 places a été mis à l'étude avec une forme spéciale de construction, des places surplombant une scène centrale pour se prêter soit à l'évolution de spectacles, soit à l'utilisation prioritaire par des sportifs tels que le judo, la boxe, le tennis de table, l'escrime, etc... Ce nouvel équipement sera construit dans les quartiers sud de la Ville. Un projet d'un troisième grand ensemble sportif à Verassy route de Ganges est prêt ainsi que celui d'une cinquième piscine à la jointure des quartiers Aiguelongue et Plan des 4 Seigneurs. Le stand de tir est en complète reconstruction, de même que la reconstruction du Gymnase Méric. Après celui des Cévennes, un nouveau gymnase va être lancé au C.E.S. Las Cazes.

e) Enseignements Primaire et Secondaire :

Un effort particulièrement important a été fait dans ce secteur. La Ville héritait début 1977 d'une situation déplorable. Quantité d'écoles primaires étaient dans des préfabriqués depuis parfois près de 20 ans. Un effort de reconstruction systématique a été engagé (Jeu de Mail, Aiguerelles, Croix d'Argent, Ecole du Docteur Calmette, etc...). Cet effort se continuera au Jeu de Mail (deuxième groupe primaire aux Aiguerelles), de façon à supprimer définitivement fin 1985 toutes les écoles en préfabriqués de la Ville. En même temps, un effort systématique d'aménagement de salles nouvelles de bibliothèque, de décoration, a été fait dans les écoles primaires s'ajoutant à l'animation culturelles mise en place (théâtre, musique, archéologie, etc...). Des écoles ont été construites dans les nouveaux quartiers Jacques Prévert à la Paillade Nord, Vert-Bois, La Martelle, Pablo Picasso et cette année, à la Rauze. L'étude d'un nouveau groupe scolaire avenue du Père Soulas, à construire très prochainement, est terminée. L'enseignement secondaire a bénéficié également d'un très gros effort. Rénovation totale du Lycée Clémenceau dont plus de la moitié est déjà réalisée, reconstruction du C.E.S. du Jeu de Mail qui était totalement en préfabriqué, aujourd'hui moderne et en pointe. Des travaux ont été effectués au Mas de Tesse qui vont s'amplifier ainsi qu'au Lycée Joffre où la Ville est intervenue auprès de l'Etat pour entreprendre dans les années à venir un effort semblable à celui fait à Clémenceau. La construction d'un cinquième lycée à Montpellier aux confins de la Paillade et de Celleneuve a été obtenue de l'Etat. L'effort de l'Etat a été également demandé pour l'enseignement technique qui doit être prioritaire avec le renouvellement complet du L.E.P. Marguerite Audoux et la création d'un nouveau L.E.P.

f) Equipements sociaux :

L'effort a d'abord porté sur le problème de la garde des enfants. La Ville, directement ou en participation, a ouvert de nouvelles crèches au Polygone, aux Cévennes, à Montmaur. Une série de nouvelles crèches à construire est lancée dans les quartiers Tastavin-Lemasson près de la Maison Pour Tous Albert Camus et à St-Martin, ainsi que la crèche Jeanne d'Arc. Le nombre des haltes-garderies, de une en 1976, a vu son nombre considérablement augmenter avec des ouvertures à la Paillade Nord, à l'Aiguelongue, à St-Martin, etc... Les travaux d'une nouvelle halte-garderie vont commencer à la Pompignane près de la piscine ainsi que courant 1983 près de la Tour de la Babotte dans l'Ecusson.

Les personnes âgées ont bénéficié d'un effort particulier tant sur le plan fonctionnement (gratuite pour les plus de 65 ans sur les transports du District toute la journée à compter du 1^{er} Février 1983, soins à domicile, aides-ménagères, télé-alarme), que sur le plan des équipements. Une nouvelle résidence-foyer s'est ouverte dans le parc de Beljuel. Le nombre des clubs de quartier a plus que doublé avec de nouvelles réalisations aux Abattoirs, à Paul Valéry, à Celleneuve, à la Cité Astruc, à la rue des Etuves, à St-Martin, etc... « Age

l'entrepreneante

Bilan et Perspectives

d'Or» a donné à la politique du 3^e âge une dimension d'animation sportive, culturelle et de santé, faisant prendre à ces dernières leur destin en mains pour une retraite plus heureuse et épanouie au cœur de la cité. Une politique hardie d'intégration des handicapés comme citoyen à part entière dans la cité a été mise en place avec leurs associations. Aménagements au centre-ville, mise en place de transports dans tout le District avec le G.I.H.P., politique de l'emploi, etc... Sur le plan du logement et du social, il faut signaler pour 1983 le programme de rénovation entrepris par la Ville aux cités de l'Aiguelongue. Les problèmes de la mort ont fait l'objet d'une étude attentive. Après la prise en régie par la Ville des Pompes Funèbres Municipales, un nouveau cimetière à St-Etienne route de Mauquois a été ouvert compte tenu de la saturation de celui de St-Lazare. Doté d'équipements modernes, d'un crématorium, de salles funéraires et d'une vaste superficie, il peut couvrir les besoins de la ville pour une large partie du 21^e siècle.



La nouvelle Maison pour Tous George Sand

g) Urbanisme :

Les grands projets d'urbanisme ont largement été évoqués à l'occasion des développements précédents. Il importe cependant d'ajouter l'importance de la politique foncière de la Ville qui, par ses achats, s'est donnée les moyens d'assurer sans problème le développement de ses équipements jusqu'à la fin du siècle alors que début 1977 le patrimoine foncier de la Ville était très faible voir quasi-inexistant dans certains quartiers. De nouvelles zones industrielles sont lancées au Mas de Grille, à Tournezy, d'autres ont été largement agrandies à la ZOLAD Paillade, etc... en même temps qu'était mis en place une politique d'usine relais et d'un bureau d'industrialisation au District de Montpellier.

Des opérations comme Antigone, la Paillade Nord, etc... menées en concertation avec les associations, illustrent une politique de logement largement axée sur le social, alliée à une esthétique de qualité.

h) Equipements culturels :

Ce secteur est trop connu pour ne pas justifier plus qu'un résumé rapide. Un effort très important a été entrepris en équipement de salles (Centre Rabelais, rénovation du Pavillon Populaire, rénovation du Théâtre Municipal, doublement du Musée Fabre et réaménagement complet, ouverture de la Crypte de l'église Notre-Dame des Tables, construction de 8 Maisons Pour Tous de quartier, ouverture d'un nouveau théâtre à Grammont, au T.Q.M. et bientôt pour la Rampe à St-François). L'Orchestre Symphonique Régional a été installé au Pavillon Populaire et bientôt à la Maison d'Occitanie à Antigone avec un auditorium de musique. La Compagnie Dominique BAGOUET. ISEON. Jacky TAFFANEL, etc... sont à l'origine, avec toutes les écoles de danse, du renouveau de la danse, du Festival International. Le Festival du Film de l'Environnement, celui du Film Méditerranéen et Italien, les Rencontres Internationales d'Art Photographique et Diaporamique, le Mois de l'Expression Culturelle Montpellieraine, le Festival du Théâtre pour le Jeune Public, etc... sont autant de fleurons de la vigueur de la création artistique montpelliéraine et de la qualité de ces créateurs. Le Conservatoire de Musique a vu tripler ses effectifs et ses locaux, de même que l'Ecole des Beaux-Arts bientôt installés ensemble en une Faculté des Arts à la Caserne.

Ce panorama trop long et trop bref à la fois n'aurait pas de sens sans rappeler que tout cela a été fait grâce à une concertation permanente enrichissante avec toutes les associations de la Ville de Montpellier : réunions de quartier, Etats-Généraux des Associations, Foire des Associations au Peyrou, Maison des Associations pour louer celles-ci, tout cela a permis à l'équipe municipale de bénéficier de ces forces vives, d'encouragements, de pressions utiles, d'idées neuves au service de l'intérêt général. C'est cette concertation avec la population qu'il faut toujours plus développer demain que hier, en créant dans les quartiers des commissions extra-municipales de quartier pour associer plus que jamais la population à la vie de la cité comme cela se fait pour l'élaboration du budget, la gestion des Maisons Pour Tous ou les animations Age d'Or et Place aux Sports. C'est ensemble que nous pouvons élaborer une politique d'équipement et d'animation, une politique de l'emploi, une politique de la jeunesse pour une ville que nous aimons, pour Montpellier l'Entrepreneante, le cœur battant du Languedoc.

Georges FRECHE
Député-Maire

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

PLASTIROA



La Matière Plastique et ses applications

21, 23 rue Fach

MONTPELLIER

TEL : 66.15.79

LA CAISSE D'EPARGNE DE MONTPELLIER

C'est avant tout :

- Un réseau à votre disposition
- 16 Bureaux urbains
- 27 Agences rurales
- 4 Bureaux mobiles

- des Hommes à votre service,
- des Conseils Objectifs et Désintéressés.

Là où est l'ECUREUIL.....



« POUR MONTPELLIER ENTREPRENANTE »

L'Equipe Municipale à la rencontre des Montpelliéraines et des Montpelliérains

QUARTIER	LIEU	JOUR	HEURE	QUARTIER	LIEU	JOUR	HEURE
Rue Chaptal, Av. Clémenceau	Salle de la Gerbe rue Chaptal	18.01.83	18 h 30	Figuerolles, Gély	Maison Pour Tous Joseph Ricome, Salle de cinéma	02.02.83	18 h 30
Paillade	Maison Pour Tous Léo Lagrange	18.01.83	20 h 30	Arceaux	Salle au dessus du Gymnase des Arceaux	03.02.83	18 h 30
Cévennes	Gymnase	19.01.83	18 h 30	Paul Valéry, Chamberte, Pas du Loup, Estanove	Salle de la Cuisine Centrale Av. de M. TESTE	03.02.83	20 h 30
St-Martin	Maison Pour Tous rue des Razeteurs	19.01.83	20 h 30	Les Violettes, Cité Astruc	Salle Jeanne Galzy (ancienne cuisine)	04.02.83	18 h 30
Ecusson Centre Ville	Salle Pétrarque	25.01.83	20 h 30	Ecusson boulevard Louis Blanc	C.I.J. rue de la Corraterie	08.02.83	18 h 30
Abattoirs route de Nîmes	Salle Léo Lagrange aux Abattoirs	26.01.83	18 h 30	Petit Bard, Pergola	Salle de quartier du Petit Bard Pergola	08.02.83	20 h 30
Celleneuve	Cinéma le Vox	26.01.83	20 h 30	Ecusson Sainte-Anne	Bld Rocade, rue d'Alcy	09.02.83	18 h 30
Boutonnet	76, rue du Fg Boutonnet	27.01.83	18 h 30	Croix d'Argent	Salle du Conservatoire Foyer de Retraite Départementale	09.02.83	20 h 30
Les Aubes, La Pompignane	Gymnase Méric	27.01.83	20 h 30	Lemasson, Mas Drevon	Maison Pour Tous	10.02.83	20 h 30
Cité Mion	Ecole Mion I	28.01.83	18 h 30	Pedro de Luna	Albert Camus, Tastavin	11.02.83	20 h 30
Aiguelongue, Justice	Ecole de l'Aiguelongue	28.01.83	20 h 30	La Martelle	Ecole de la Martelle	11.02.83	18 h 30
St-François, Place de Stransbourg	Centre St-François	01.02.83	18 h 30	Les Aiguerelles Font Trincat	Ecoles des Aiguerelles	11.02.83	20 h 30
Plan des 4 Seigneurs	Salle de quartier du Plan des 4 Seigneurs	01.02.83	20 h 30				
Paillade Nord	Maison Pour Tous Georges Brassens	02.02.83	18 h 30				



BCEOM FRANCE

259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

**20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études**

collecte et traitement des ordures ménagères de
Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault -
mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en
valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin

Incroyable mais vrai !

A Montpellier ville :

F4 = 88m²

(récent état neuf, ascenseur, parking)

240.500 F

encore soixante dix ans de décennale

Louable 1000 F par mois + charge

Silbert Malaval Immobilier

L'AGENCE EFFICACE

14, bd du Jeu de Paume • 34000 Montpellier

Tél. : 58.94.09 ou 27.90.75

E.G.H. COMPAN

**ARROSAGE PARCS et JARDINS
TERRAINS de SPORTS
RAIN BIRD - TORO**

Route de Carnon - 34970 LATTES

Tél. : (67) 65.66.74

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : **Georges Frêche**
Promotion : **Mairie de Montpellier**
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.

118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS

Code 50

Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

Réalisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

A la Grande Motte
« Les Terrasses
de la Mer »

Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées.
Tél. : 56.80.54

MONTPELLIER
CENTRE
**LA
GUIRLANDE**

Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Tél. : 58.93.70

MONTPELLIER
OUEST
**les
collines
d'estanove**

Route de Laverune du centre ville
Centre commerciale
Poste. Piscine. Tennis
Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE

Appartements du T1 au T6 avec parking et coller à prix fermes dès la réservation.
PRÉSTATIONS DE LUXE.

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

Enseignement et recherche

Montpellier présente officiellement le 20 Janvier 1983, le premier complexe mondial d'agriculture méditerranéenne et tropicale implanté en particulier sur le domaine de Lavalette.

Le fleuron de notre ville en matière d'enseignement et de recherche est incontestablement le prestigieux complexe agronomique, essentiellement installé au domaine de Lavalette. Montpellier est connue dans le monde entier pour l'ampleur et la qualité de son travail sur l'agriculture méditerranéenne et tropicale.

Le 20 Janvier prochain, à l'occasion de la mise en service des bâtiments flambant neuf que vont investir le CEMAGREF (Machinisme Agricole et Génie Rural), l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts) et le CNEARC (Etudes Agronomiques en Régions Chaudes), la presse pourra avoir un aperçu de l'éventail prodigieux des ressources du complexe de Lavalette. L'Agronomie, l'Informatique, la médecine de pointe (voir « Montpellier Votre Ville de Décembre p. 16 et 17) ont pris ici tant d'importance que Lavalette va même mettre d'anciens locaux rénovés par la ville à la disposition d'organismes scientifiques internationaux ou nationaux spécialisés dans la recherche agronomique pour y implanter des antennes.

Le complexe, cœur battant du monde scientifique à Montpellier, va ainsi devenir le noyau d'une nébuleuse sans égal dans ce domaine.



Lavalette, des bâtiments neufs pour une recherche et un enseignement de pointe.

Un nouveau maillon de la campagne Montpellier ville propre : Les panneaux d'affichage libre installés en ville

Dans le cadre d'une ville toujours plus propre, il apparaît avec évidence que l'affichage sauvage sur les arbres, sur les monuments et sur les murs, est un des principaux fléaux quant à la propreté de la ville. Il est cependant nécessaire pour une libre expression démocratique de permettre à tous les grands courants d'opinion, aux Associations : comités de quartier, syndicats, associations culturelles etc... de s'exprimer dans des conditions correctes.

Lors des états généraux des Associations, la mise en place de ces panneaux a été souhaitée d'un commun accord. La décision a été prise d'installer 150 panneaux sur l'agglomération montpelliéraine pour être mis à la disposition des Associations. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les comités de quartier à qui il a été demandé d'indiquer les lieux où ces panneaux devaient être apposés pour être utilisés le plus commodément possible par la population.

Nous ne doutons pas du civisme des Montpelliérains et Montpelliéraines amoureux de leur ville pour garder la ville propre. Cependant, la Ville a pensé à la petite proportion d'étourdis ou d'incorrigibles qui n'auraient pas ce souci. Un service de décollage dans les lieux les plus exposés a été mis en place et renforcé.

Espérons que ces panneaux permettront aux Montpelliérains de toujours mieux faire connaître leurs idées et la richesse de l'activité associative dans la ville.

L'Equipe Municipale



INAUGURATIONS

Montpelliéraines, Montpelliérains,

Ces inaugurations impliquent de nouvelles structures, de nouveaux services, mis à votre disposition. Vous y êtes cordialement invités.

- Jeudi 6 Janvier : 18 h. Maison des Associations La Paillade
- Vendredi 7 Janvier : 12 h 15 Ecole Condorcet, nouvelle cantine, classe et Salle Polyvalente.
- Samedi 8 Janvier : 11 h. 2^e annexe du Conservatoire de Musique Boulevard Henri IV dans l'ancienne école d'infirmières.
- Lundi 10 Janvier : Salle des Rencontres, de 9 h à 16 h. Assises municipales des personnes âgées.
- Mardi 11 Janvier : 11 h. Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture visite de chantier de la construction à Montpellier du nouveau Laboratoire d'Oenologie de l'I.N.R.A.
- Mercredi 12 Janvier : Salle des Rencontres - de 9 h 30 à 16 h 30 Rencontres municipales des associations de personnes handicapées.
- Jeudi 13 Janvier : 18 h. Inauguration Salle de quartier croisement avenue d'Alco, boulevard périphérique, Salle de quartier Petit Bard-Pergola-Cévennes.
- Samedi 15 Janvier : 11 h. Grammont - Inaugurations 2^e et 3^e Centres d'évaluation de la Condition Physique et Sportive, l'un fixe à Grammont, l'autre mobile dans un camion sous la responsabilité du Docteur BENEZIS.
- 15 h. Inauguration terrain de football quartier de Celleneuve.
- Lundi 17 Janvier : 17 h 30. Inauguration Chemin de Moulaires de la ludothèque pour les enfants de Français Musulmans.
- Jeudi 20 Janvier : Lavalette 9 h - 14 h. Présentation premier complexe mondial d'agriculture méditerranéenne et tropicale nouvelles écoles du Génie Rural et des Eaux et Forêts, du Centre d'Etude de l'Agronomie des Régions Chaudes et du Centre d'Etude Expérimental du Machinisme Agricole.
- 16 h 30. Salle de quartier du Plan des 4 Seigneurs.
- Vendredi 21 Janvier : 12 h 15. Inauguration de nouvelles classes et d'un restaurant scolaire à l'école de la Martelle.
- 14 h. Inaugurations bureaux de poste de La Paillade et La Pompignane.
- 17 h. ZOLAD Puech Villa Inauguration U.G.A.P. (120 emplois).
- Samedi 22 Janvier : 11 h. Inauguration Pavillon Populaire rénové, siège provi-

- soire de l'Orchestre Symphonique Régional de Montpellier et du Languedoc-Roussillon avant son transfert à la Maison de la Musique et de l'Occitanie à Antigonon où sera construit un auditorium de musique.
- Samedi 12 Février : 11 h. Inauguration Maison pour Tous Georges Brassens Paillade Nord.
- 17 h. Inauguration rue du Pila Saint-Gély semi-piétonne.
- Mercredi 26 Janvier : 11 h. Inauguration ludothèque Maison pour Tous Albertine Sarrazin, (La Guirlande, Gély et Figuerolles).
- Samedi 29 Janvier : 10 h. Inauguration Maison pour Tous George Sand Aubes-Pompignane.
- 15 h. Inauguration le Relais (enfants de 7 à 15 ans) Place Saint-Ravy annexe de la Maison pour Tous Jean Moulin.
- Mardi 1^{er} Février : 11 h. Inauguration Maison des Anciens Combattants 7, rue Cauzit.
- Vendredi 4 Février : 11 h 30. Inauguration nouveau Restaurant Scolaire des Ecoles Oxford et Bari à La Paillade.
- Samedi 12 Février : 11 h. Inauguration finition marché de plein air mail espaces verts Paul Valéry - Pas du Loup - Estanove.
- Mardi 15 Février : 11 h. Inauguration du parking Aristide Briand.
- Jeudi 17 Février : Après-midi. Inauguration dénivelé entrée de l'Hôpital Lapeyronnie, route de Ganges et journée d'ouverture de l'Hôpital.
- Samedi 19 Février : 10 h. Inauguration Biblio-bus et nouvelle salle de prêt des périodiques à la bibliothèque municipale Boulevard Sarraill, au Centre Culturel Municipal de l'Esplanade.
- 11 h 30. Inauguration plateau d'éducation physique et sportive école des Troubadours.
- 15 h. Antigonon - Pose première pierre Maison des Syndicats suivie à 16 h. de l'inauguration Salle Saint-Ravy des projets du concours d'idées sur la Maison des Syndicats.
- Samedi 26 Février : 11 h. Inauguration quartier station F.R.3. La Martelle du parcours de santé de Place au Sport près du L.E.P. de la Colline.

VOTRE LIVRET D'EPARGNE POPULAIRE

CHEZ

XX Banque Populaire du Midi

à Montpellier, 6 Agences à Votre Service

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
- FERRONNERIE
- MENUISERIE
METALLIQUE
- CLOTURES

S.A.E.G

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Latissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

LOCATION - ASSISTANCE
vente - location - installations

LACUBE

Ingénieur Acoustique
14, rue Dessalle-Possel
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.40.15

USB
SONORISATION
ECLAIRAGES

Toute l'équipe municipale présente ses vœux chaleureux aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains.



Le député-maire Georges Frêche et Mme Frêche, les conseillers municipaux de la ville, ont présenté le 8 janvier dernier au château de Grammont leurs vœux aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains. On reconnaît sur cette photo accueillant les personnes pénétrant dans le hall MM. Velay, Belorgeot, Oberti, Vezinhet...



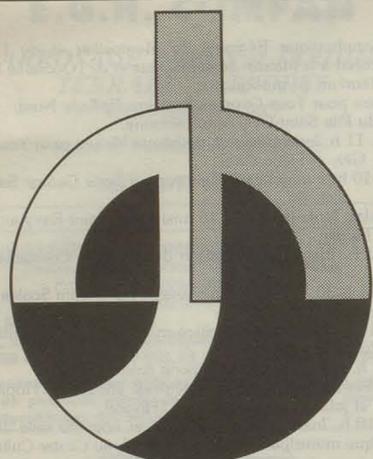
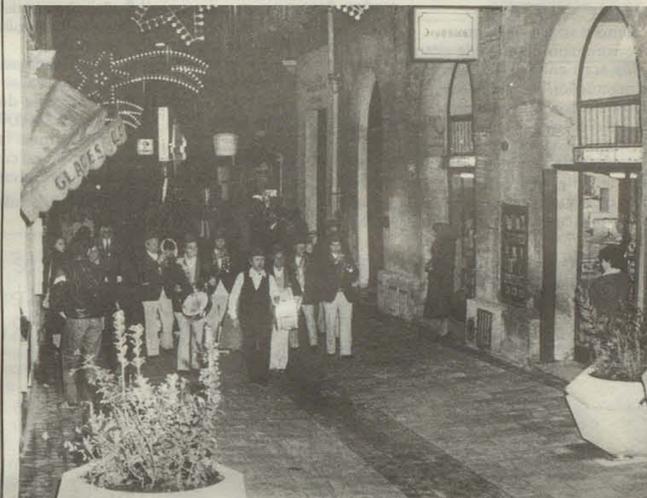
Vœux

Les employés municipaux qui font fonctionner l'administration et les services de la ville ont reçu les vœux de l'ensemble de l'équipe municipale. On peut voir ci-dessus Mmes Clavier, Fenoy, Barrale, MM. Naquet, Péraldi, Belorgeot, Vezinhet, Puccinelli, Frêche, Bonnet, Dugrand, Velay, Larbiou, etc...



La Babote, réhabilitée, retrouve sa vraie dimension

La tour bientôt totalement dégagée, rénover, aérée, maintenant entourée de verdure, bien éclairée la nuit va pouvoir accueillir la société Montpelliéraine d'astronomie, qui a participé à la visite du chantier par la presse le mois dernier. Les piétons pourront bientôt passer sous la tour pour rejoindre par la rue Diderot, la rue des Etuves devenue piétonnière. Les derniers travaux continuent après la mise au jour d'un pan de la muraille médiévale du Montpellier des XII^e et XIII^e siècles lors de la démolition de l'ancien hôtel du nord et du bar de la Babote.



guy hervé
19, rue henri rené
peinture revêtements
34000 montpellier
(67) 64.44.14

CREDIT LYONNAIS
LA BANQUE DU FUTUR
VOTRE FUTURE BANQUE
CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



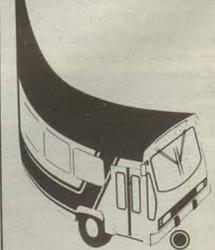
Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

La Paillade.

Tritons • Rimbaud d'Orange
Géméaux • Bologne
Barcelone • Trident

Allez-y
sans détours
avec la Pailladine
Ligne 19
6 septembre 82.



Centre ville.

Dans la Paillade, votre nouvelle ligne 19 dessert 6 arrêts dans votre quartier, avant de vous conduire directement par la Voie Rapide à Chaplât ou au centre-ville.

SMTU.
Priorité aux bonnes idées.

CHAPTAL LOCATION

Roulez
en Mercedes



Véhicules tous modèles
Route de Sète - St-Jean-de-Védas
Tél. 42.50.42 / 42.76.00

somimon

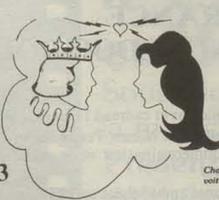
MARCHE D'INTERET NATIONAL DE MONTPELLIER

Cèze et met à votre disposition :
- Dépôts banalisés embranchés,
- Dépôts frigorifiques.

Avenue du Marché Gare
Tél. : 92.29.60

SNCF
Region de Montpellier
vous propose :

les dimanches
le 30 janvier
et
le 6 février 83



SA MAJESTÉ CARNAVAL
«ROI DE LA COMMUNICATION»
vous recevra au grand corso carnavalesque

Chaque train comportera une voiture bar-dépot.

Une ambiance démente !

au retour, un cotillon manité sera offert aux participants.

HORAIRES			
ALLER	30 JANVIER	6 FÉVRIER	RETOUR
NIJONS	14.00	16.00	17.15
AGDE	15.30	18.00	20.30
SÈTE	16.30	19.00	22.30
FRONTIGNAN	17.30	20.00	23.30
MONTPELLIER	18.30	21.00	24.30
VERGÈS	19.30	22.00	25.30
LA GRAND COMBE	20.30	23.00	26.30
NIJONS	21.30	24.00	27.30
AGDE	22.30	25.00	28.30
SÈTE	23.30	26.00	29.30
FRONTIGNAN	24.30	27.00	30.30
MONTPELLIER	25.30	28.00	31.30
VERGÈS	26.30	29.00	32.30
LA GRAND COMBE	27.30	30.00	33.30

PRIX DES PLACES		
AU DÉPART DE	ADULTES	ENFANTS (4 à 12 ans)
NIJONS	200 F	100 F
AGDE	200 F	100 F
SÈTE	200 F	100 F
FRONTIGNAN	200 F	100 F
MONTPELLIER	200 F	100 F
VERGÈS	200 F	100 F
LA GRAND COMBE	200 F	100 F
NIJONS	200 F	100 F
AGDE	200 F	100 F
SÈTE	200 F	100 F
FRONTIGNAN	200 F	100 F
MONTPELLIER	200 F	100 F
VERGÈS	200 F	100 F
LA GRAND COMBE	200 F	100 F

PRIX SPÉCIAUX POUR AFFRÈTEMENT D'UNE VOITURE COMPLÈTE DE 80 PLACES
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES GARES INTÉRESSÉES ET LES AGENCES DE VOYAGES.

LE TRAIN SPECIAL CARNAVAL

ISOLE DU FROID ET DES BRUITS

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-NP, extrudés en compounds BENVIC S.

Ces menuiseries bénéficient des avantages dus au PVC.

- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs
- Très bonne résistance au vieillissement.
- Coloration dans la masse.
- Haute résistance aux chocs.
- Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
Réalisation et mise en œuvre

ETS PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - Tél. : 75.34.51

Spapa

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre

Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

Voirie

Aménagement des Rues Moulin de Gasconnet - Val de Montferrand

Jour après jour, inlassablement l'équipe municipale réalise son programme de suppression des « points noirs ».

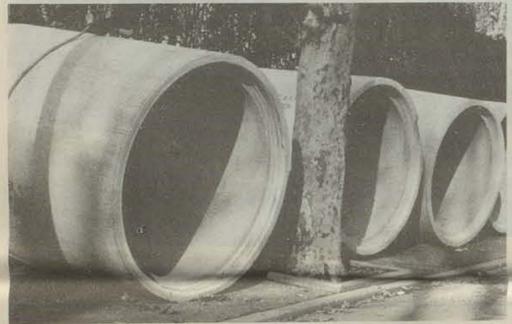
Dans cette optique, elle s'efforce d'améliorer la circulation aux abords du Palais des Sports et du lotissement de l'Aiguelongue. Dans ce secteur, l'élargissement des rues du Val de Montferrand et du Moulin de Gasconnet est en cours.

Après entente à l'amiable avec les propriétaires, ce dont la Municipalité les remercie, les Services Techniques procèdent aux travaux suivants :

- démolition des vieux murs,
- construction de murs de clôture au nouvel alignement,
- déplacement des supports E.D.F.
- construction de chaussées,
- construction de trottoirs,
- tapis d'enrobés sur la voie depuis la rue du Moulin de Gasconnet, jusqu'à l'entrée du Zoo.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 700.000 francs. L'aménagement de cette voie permettra une meilleure circulation en même temps qu'elle assurera une sécurité nettement accrue pour les piétons et plus spécialement pour les enfants fréquentant l'école de Vert-Bois.

E. GRANIER



Un point noir disparaît

Après près de 3 ans de pourparlers, de jugement et d'appels devant les tribunaux, l'équipe municipale a enfin résolu le problème aigu de la suppression d'un nouveau « point noir ».

En effet, l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de Castelnau et de la rue du Jeu de Mail des Abbés vient d'être abattu créant une trouée à un endroit qui en avait grand besoin.

Précédée du transfert de la Croix des Penitents (laquelle à cette occasion a été complètement restaurée par les Services Techniques de la Ville) à l'angle opposé du carrefour, cette démolition était une nécessité.

L'aménagement du carrefour va être réalisé dans la foulée. L'ensemble des travaux s'élèvera à 200.000 francs. Nous reviendrons sur l'aménagement de ce carrefour dans un prochain numéro.

L'Equipe Municipale

A une personne du 3^e Age

Je souhaiterais répondre à une personne du 3^e âge qui a eu la gentillesse de me signaler certains points dangereux pour les talons des dames. Cette personne ayant omis de mentionner son adresse, je me vois contraint de le faire par l'intermédiaire de « Montpellier Votre Ville ».

a) Votre première inquiétude, Madame, concerne les « caladons » mis en place de chaque côté des entrées basses du Peyrou. Ces travaux, déjà entrepris, sont financés et sont sous le contrôle des « Monuments Historiques », ils ne dépendent donc pas de la Mairie.

Je tiens à préciser toutefois, qu'un passage piéton de un mètre de large a été aménagé de part et d'autre de l'entrée principale, d'un côté en pavage jointif de l'autre en béton. Ce passage devrait permettre l'usage des talons aiguille.

b) Votre deuxième souci, les trottoirs devant le Palais de Justice, travaux effectués avant notre arrivée à la Mairie. Une erreur du choix du matériau est à l'origine de ces inconforts, les joints au ciment étant plus résistants que la pierre elle-même.

Je puis à ce sujet vous rassurer, les services techniques se sont penchés sur ce problème ; la réparation quoique délicate est programmée et commencera dès que le temps le permettra.

c) Je vous remercie, Madame, de tout l'intérêt que vous portez à votre Ville et en particulier de trouver l'ensemble devant le Peyrou plus agréable et plus joli avec du gazon.

E. GRANIER
Conseiller Municipal
Délégué à la Voirie

Collecte des Eaux pluviales de l'Avenue du Professeur GRASSET et des Rues adjacentes

Le Service Assainissement de la Ville de Montpellier procède actuellement à la construction d'un collecteur d'eaux pluviales Ø 1800 dans l'Avenue Chancel, partie comprise entre le Verdanson et la Place Marcel Godechot.

Ce collecteur, dont l'exutoire est le lit du Verdanson, véhiculera les eaux de ruissellement du bassin Maternité,

avenue du Professeur Grasset, d'une surface de 52 ha amenant un débit de pointe décimale de 7,2 m³/s.

Ce tronçon, dont le coût est de 1 500 000 Frs, constitue une première tranche de travaux et est exécuté par l'entreprise ROGIER.

Une seconde tranche est prévue en 1983 et réceptionnera, par l'avenue du Professeur

Grasset, la rue Pierre d'Adhémar ainsi que le ruisseau traversant les rues Octave Bringuier, Marsal, Arnaud de Villeneuve et en général toutes les rues perpendiculaires à l'avenue du Professeur Grasset, supprimant ainsi les problèmes d'inondation dont étaient victimes périodiquement les riverains de ce secteur.

Fin janvier ouverture à Villodève-Antigone d'une salle de concerts : Jazz, Rock, Chanson, Folk

Dans le cadre de sa politique culturelle, particulièrement vis-à-vis des jeunes, la Ville de Montpellier va ouvrir fin Janvier 1983 une nouvelle salle de concerts à Villodève-Antigone qui s'ajoutera aux salles du Théâtre, Molière, Rabelais, Pavillon Populaire, Palais des Sports et, bien entendu, à celles des Maisons pour Tous.

Cette salle, qui contiendra environ 600 à 800 places est aménagée dans un ancien entrepôt du XIV^e siècle récemment racheté par la Ville. Elle présente l'avantage d'être distante de plusieurs centaines de mètres de tout lieu d'habitation, évitant tout désagrément à d'éventuels riverains quant au bruit.

L'entrée de la salle se fera par trois endroits différents :

Une première entrée se fera par l'ancien accès des établissements industriels de la rue du Moulin de l'Evêque avec environ 200 places de parking.

Un deuxième accès piéton pourra se faire par le parc d'Antigone près du Pont Juvénal.

Enfin un troisième accès avec un parking de 300 places se fera à l'entrée de la rue du Moulin l'Evêque près du croisement de la bretelle qui, par le pont de Montaubérou, va vers l'Aéroport de Fréjorques et l'avenue Jean Mermoz.

Les premiers concerts pourront commencer en Février. La salle gérée par la Ville pourra fonctionner avec un conseil de gestion réunissant toutes les troupes de musiques de la ville qui désirent y participer particulièrement en ce qui concerne le rock.



Photo Tony IACOPONELLI

Première reconnaissance des lieux par le député-maire en compagnie des futurs usagers.

s^te nationale de construction Quillery



AGENCE LANGUEDOC ROUSSILLON

B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : (67) 64.16.00

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Viilas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES
CLOTURES



TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

le téléphone

fait des
touches



CHANGER VOTRE TELEPHONE*

Agences Commerciales et Téléboutiques
Appeler le 14 (appel gratuit)



* 5 Francs par mois

SOCAF

762 55

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

AQUASCOPE

Biologie et Gestion Des Espaces Naturels
- Des études techniques pour une prise de décision réaliste.

- Etudes d'impact et d'environnement
- Ingénierie en aquaculture

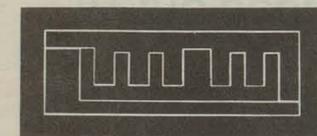
AQUASCOPE - 9 ter, rue Moquin-Tandon
34000 Montpellier
Tél. (67) 54.45.65

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58



Les MENUISERIES
du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

ETS MASCLAUD

« sécurité auto »
877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94

- Transformation véhicule au gaz (GPL)
- Agent Général CENTURY MOTOR GAZ
- Véhicules neufs
- Occasion toutes marques
- Boutique RENAULT
- CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
- ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 210 personnes embauchées en 1982
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80% est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de la Pompignane Montpellier

Cinéma

Du 31 Janvier 1982
au 8 Février 1983

IV^e Rencontres avec le Cinéma Italien et Méditerranéen

Sous l'égide et avec le concours de la municipalité de Montpellier
Présentées par la F.O.L.
animées par le Ciné-Club
Jean Vigo
Salle Rabelais
Cinémathèque
Club - Lynx - Gaumont - etc...
En collaboration avec la ville de Clermont-l'Hérault
Renseignements au 16.(67).42.64.36

Ecoles, formation des jeunes, restaurants scolaires : ne pas s'arrêter

Quelques faits récents attirent mon attention :

• Le 10 Décembre, le groupe de travail de la zone prioritaire de la Paillade-Nord s'est réuni avec 60-70 participants : rectorat, direction du C.E.S., Médecine scolaire et Aide judiciaire, Travaillants sociaux et Elus étaient présents. Mais surtout étaient là les équipes éducatives du collège et des écoles, enseignants, parents, associations, élus municipaux, avec leurs premières réalisations, leurs revendications et leur volonté d'aller plus loin. Une assemblée que j'ai jugée combative, et qui s'est donnée des perspectives : Fonctionnement régulier du groupe de travail, projets communs, démarches revendicatives... A suivre.

• Le même jour, le Conseil Municipal a adopté le Budget 83 de la Ville. Et donc le budget scolaire. Malgré ses limites, ce budget poursuit le mouvement engagé :

— Fournitures scolaires, animation culturelle, bourses, aide aux zones prioritaires, santé scolaire, — et aussi : restaurants, accueil, classes de nature, transports gratuits ;

— et encore : constructions et reconstructions (engagement des opérations Paillade-Nord, Jeu de

Mail I, Vert Bois... Poursuite pour Maternelle Calmette, école de la Rauze, rénovation du lycée Clémenceau... etc...)

Je ne peux détailler ici, mais nous aurons l'occasion de le faire en organisant sur place avec vous les concertations et les actions nécessaires.

• Fin Décembre, la Ville recevra une forte subvention du Ministère de la Culture. Objet : le développement des bibliothèques d'écoles. Des bibliothèques importantes sont en place au Jeu de Mail, aux Troubadours, à Salamanque... dans plus de 20 écoles. Nous voulons qu'elles deviennent des axes d'ouverture de l'école sur la vie, des centres de construction d'une école de la réussite.

• Janvier : nous inaugurerons l'école de la Martelle, le restaurant Bari-Bologne-Oxford. Vous avez dans ce numéro les photos concernant le nouveau collège du Jeu de Mail.

Ainsi, le travail se poursuit. Il est difficile, son essor dépend du développement économique du pays et donc du progrès de l'action engagée contre la crise et les privilèges sources de gâchis. Mais notre volonté à tous est intacte. Nous avancerons.

entreprises les plus qualifiantes. Plusieurs centaines de jeunes sont en stages, ici et là : c'est la responsabilité des travailleurs, des syndiqués, de les accueillir, de les aider, de leur donner une juste conscience du monde du travail.

Mail I, Vert Bois... Poursuite pour Maternelle Calmette, école de la Rauze, rénovation du lycée Clémenceau... etc...)

Je ne peux détailler ici, mais nous aurons l'occasion de le faire en organisant sur place avec vous les concertations et les actions nécessaires.

• Fin Décembre, la Ville recevra une forte subvention du Ministère de la Culture. Objet : le développement des bibliothèques d'écoles. Des bibliothèques importantes sont en place au Jeu de Mail, aux Troubadours, à Salamanque... dans plus de 20 écoles. Nous voulons qu'elles deviennent des axes d'ouverture de l'école sur la vie, des centres de construction d'une école de la réussite.

• Janvier : nous inaugurerons l'école de la Martelle, le restaurant Bari-Bologne-Oxford. Vous avez dans ce numéro les photos concernant le nouveau collège du Jeu de Mail.

Ainsi, le travail se poursuit. Il est difficile, son essor dépend du développement économique du pays et donc du progrès de l'action engagée contre la crise et les privilèges sources de gâchis. Mais notre volonté à tous est intacte. Nous avancerons.

entreprises les plus qualifiantes.

Plusieurs centaines de jeunes sont en stages, ici et là : c'est la responsabilité des travailleurs, des syndiqués, de les accueillir, de les aider, de leur donner une juste conscience du monde du travail.

• Fin Décembre, la Ville recevra une forte subvention du Ministère de la Culture. Objet : le développement des bibliothèques d'écoles. Des bibliothèques importantes sont en place au Jeu de Mail, aux Troubadours, à Salamanque... dans plus de 20 écoles. Nous voulons qu'elles deviennent des axes d'ouverture de l'école sur la vie, des centres de construction d'une école de la réussite.

• Janvier : nous inaugurerons l'école de la Martelle, le restaurant Bari-Bologne-Oxford. Vous avez dans ce numéro les photos concernant le nouveau collège du Jeu de Mail.

Ainsi, le travail se poursuit. Il est difficile, son essor dépend du développement économique du pays et donc du progrès de l'action engagée contre la crise et les privilèges sources de gâchis. Mais notre volonté à tous est intacte. Nous avancerons.

entreprises les plus qualifiantes.

Plusieurs centaines de jeunes sont en stages, ici et là : c'est la responsabilité des travailleurs, des syndiqués, de les accueillir, de les aider, de leur donner une juste conscience du monde du travail.

• Fin Décembre, la Ville recevra une forte subvention du Ministère de la Culture. Objet : le développement des bibliothèques d'écoles. Des bibliothèques importantes sont en place au Jeu de Mail, aux Troubadours, à Salamanque... dans plus de 20 écoles. Nous voulons qu'elles deviennent des axes d'ouverture de l'école sur la vie, des centres de construction d'une école de la réussite.

• Janvier : nous inaugurerons l'école de la Martelle, le restaurant Bari-Bologne-Oxford. Vous avez dans ce numéro les photos concernant le nouveau collège du Jeu de Mail.

Ainsi, le travail se poursuit. Il est difficile, son essor dépend du développement économique du pays et donc du progrès de l'action engagée contre la crise et les privilèges sources de gâchis. Mais notre volonté à tous est intacte. Nous avancerons.

Jacques BONNET



Les derniers préfabriqués du Jeu de Mail vont bientôt disparaître au profit de bâtiments neufs tels ceux qui viennent d'être inaugurés.



Le groupe scolaire des Aiguerelles en construction.

Transports : un service sans cesse amélioré

Pourquoi ARAMIS ?

Le point de départ c'est l'impossibilité que nous connaissons à terme de desservir et de relier trois pôles de notre cité (La Paillade, les hôpitaux et les universités, le centre) par les moyens traditionnels des transports en commun.

Déjà tous les moyens sont utilisés : fréquence des bus à 5 minutes sur La Paillade, mise en service de bus articulés, ligne directe « La Pailladine ». Il faut penser à l'avenir et l'avenir c'est un système de transport autonome ayant sa propre voie et par conséquent non tributaire de la circulation, des carrefours etc...

C'est le style du métro, mais le métro ne correspond pas à la taille de notre Ville, de plus il coûte cher et enfin il est encombrant.

Alors le choix s'est porté sur un mode intermédiaire issu de la technologie des firmes françaises ; le procédé ARAMIS.

Scénario du Futur : Plan de déplacement

Voitures et transports en commun sont complémentaires et non ennemis. Venant du CRES, Monsieur

LACAZE laissa sa voiture au parking du Faubourg de Nîmes et emprunta le Guilhem à l'arrêt Grosset pour se rendre aux Halles Laissac où il avait un rendez-vous. Cela sera faisable dans quelques temps. C'est déjà faisable aujourd'hui, mais les conditions de stationnement ne sont pas optimum pour permettre de généraliser ce genre de comportement.

Alors l'idée est née d'un plan de déplacement qui organiserait la complémentarité entre le développement des transports en commun et le stationnement. Un programme de parking en périphérie de l'écusson permettra dans quelques années aux habitants du centre ville de vivre mieux et à ceux qui y viennent de ne pas perdre de temps avec leur voiture à chercher une place.

Améliorer la qualité du service public :

Si un bus arrive en retard à son arrêt, il y a toujours une bonne raison : circulation, panne etc...

Mais il est possible de rendre ces inconvénients moins graves pour l'usager. C'est pourquoi à Montpellier, va être mis en place un système d'aide à l'exploitation à la S.M.T.U. Invisible du public, il s'agit d'un système informatique qui relie tous les autobus à un P.C. il permet de connaître les retards et de les corriger en organi-

sant un contact permanent entre les autobus et le poste de régulation du trafic.

Transports et Déplacements :

A Montpellier un plan de déplacement va voir le jour, c'est un projet d'organisation des transports en commun en liaison avec le stationnement, les voitures, les deux roues, les piétons. Ce plan est cohérent avec le projet de mise en œuvre d'un système de transport moderne : ARAMIS.

Ce plan signifie aussi amélioration du service rendu aux usagers.

Depuis 1977 les transports en commun ont connu un développement sans précédent. Ce service public de haute qualité dans les années à venir doit répondre à un trafic de plus en plus important. La Municipalité a déjà réfléchi à ces projets d'avenir. Aujourd'hui nous vous présentons : le projet global d'un plan de déplacement, la gestion informatisée et le projet ARAMIS. Trois projets qui poursuivent un seul but : améliorer la qualité de notre vie.

Y. VELAY
Adjoint au Maire
Délégué aux transports

ARAMIS et le PLAN de DEPLACEMENT

Le procédé ARAMIS commence à être bien connu des Français en matière de transport de l'avenir, symbole une fois de plus du rôle pionnier de la France dans le monde dans le domaine des transports depuis le 19^e siècle.

ARAMIS est un brevet de la société MATRA, actuellement testé en commun avec la R.A.T.P. et MATRA à Roissy et à la Porte Ballard sur la grande ceinture parisienne. Rappelant à la fois le train, la voiture individuelle et l'ascenseur, ARAMIS est un système en site propre comme le train, de petites voitures fonctionnant à l'électricité. Non polluant, très sobre, permettant des débits très importants de passagers, d'un coût près de quatre fois inférieur au grand métro classique pour les métropoles, le système ARAMIS est particulièrement adapté au District de Montpellier avec ses 300.000 habitants environ.

Le District de Montpellier et la Ville ont pris ces derniers temps des décisions importantes sur ce transport en site propre dont M. FRECHE, Député-Maire, avait déjà fait état au Ministère des Transports dans une question écrite de 1974. Aujourd'hui le procédé ARAMIS est fiable. La première ligne en vue est, dans un délai proche, la ceinture de Paris sur l'ancienne petite ceinture du chemin de fer. Le District de Montpellier a officiellement présenté sa candidature au Ministère des Transports pour être la première ligne mise en exploitation en Province. Il a été décidé par la Société MATRA, le Ministère et la R.A.T.P. que l'expérimentation se ferait conjointement à Montpellier et Paris. La Ville de Montpellier et le District ont demandé à la Direction Départementale de l'Équipement d'assurer le suivi des études

sur place.

La ligne qui a été proposée pour une exploitation à l'horizon 1986-1988, ira de Montpellier - La Paillade à Palavas. Cette ligne, en passant par la gare c'est-à-dire le centre ville, permettra de mettre une station d'ARAMIS à moins de 300 mètres du domicile de près des deux tiers de la population du District.

Cette nouvelle percée technologique arrive à point à Montpellier. Nul n'ignore que la ville bâtie quant à l'Écusson sur les fondations de la ville médiévale, doit son charme à l'exiguïté même de son centre historique. Le développement récent des transports en commun a pour but ces cinq dernières années d'éviter de saturer la ville par un trop grand nombre de voitures. Cependant, qui ne voit que malgré le succès des transports en autobus (doublement du nombre des voyageurs transportés entre 1976 et 1982) les difficultés de circulation

sont réelles dans une ville qui avait moins de 90.000 habitants il y a un quart de siècle et qui, à l'heure actuelle, en a 200.000 sans compter les 100.000 habitants de plus du grand Montpellier. L'étude entreprise depuis 5 ans nous a donc amenés à cette solution hardie sur le plan technique mais sage sur le plan de la circulation et de la gestion qu'est le choix d'ARAMIS. Ajoutons que depuis Septembre 1982 les autobus de la S.M.T.U. desservent les 13 communes du District de Montpellier augmentant de façon importante le nombre des autobus dans le centre-ville. Il y a tout lieu de penser qu'après les élections municipales de nouvelles communes du grand Montpellier demanderont, comme c'est le cas pour déjà 7 ou 8 d'entre elles, à être desservies par les autobus vert et blanc de la S.M.T.U.

Il y a, à terme, des risques importants de difficulté de circulation pour les autobus au cœur de ville.

ARAMIS peut répondre à ce nouveau défi pour maîtriser la croissance de la ville, répartir la population harmonieusement sur le grand Montpellier, sur la côte héraultaise de Sète à Lunel, tout en assurant des transports en commun. Il a été demandé dans l'étude envisagée la possibilité de deux stations routières de transbordement des autobus vers ARAMIS à l'Est et à l'Ouest de la Ville. Le nombre des autobus circulant au centre-ville sera ainsi ramené à une quantité modérée, les passagers gagnant la ville commodément (gare et Comédie) avec les petits wagons d'ARAMIS.

Terminons en évoquant les wagons d'ARAMIS élégants, à l'échelle humaine, une dizaine de places, fonctionnant très tôt le matin et très tard le soir et pouvant s'adapter avec aisance à l'affluence. Les passagers y programmeront leur arrêt comme l'étage dans un ascenseur. La mise en place d'ARAMIS à Montpellier contribuera également, avec l'installation du câblage par fibre optique, avec le développement de la pharmacie industrielle, de la médecine appliquée, de l'informatique, de la robotique et du pôle d'agriculture méditerranéenne et tropicale, à placer Montpellier dans les villes de pointe de la troisième génération scientifique d'ici la fin du siècle à l'heure où la France prend son élan pour faire jeu égal avec le Japon, les États-Unis, la République Fédérale Allemande, etc... Tenir ce rang au sein de la France scientifique ne peut être que la vocation de Montpellier l'Entrepreneuse.

L'Équipe Municipale

AGENDA du MAIRE

- 5 Janvier 16 h 30 - Vœux au personnel municipal.
- 6 Janvier - Etablissement Public Régional. Mise en place du Comité Consultatif de la Recherche en Languedoc-Roussillon.
- 6 Janvier 18 h - Ouverture Maison des Associations à la Paillade.
- 7 Janvier - Réception Mairie M. RAVANEL chargé de mission auprès de M. CHEVENEMENT et de M. DEFRENCE. Objet : mise en place à Montpellier de la Maison de l'Innovation.
- 8 Janvier 11 h - Ouverture 2^e Annexe du Conservatoire de Musique (le nombre des élèves a triplé en 5 ans).
- 10 Janvier - Assises Municipales des Personnes Agées. Mise en place des comités de résidents dans les résidences-foyers.
- 11 Janvier 11 h - Visite en compagnie de M. SAUMADE et de M. THAILHADES du Laboratoire d'Oenologie sur le terrain de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier.
- 12 Janvier 9 h 30 - Salle des Rencontres. Rencontre avec les Associations d'handicapés de la ville (problèmes d'accessibilité, association culturelle et emploi).
- 12 Janvier 17 h - Audience solennelle du Conseil des Prud'hommes.
- 13 Janvier 16 h - Signature en Mairie de l'acte d'achat du terrain d'une future zone d'activité au Mas de grille par le District de Montpellier.
- 15 Janvier 9 h 30 - Grammont. Réunion Commission ad hoc Place aux Sports et ouverture des 2^e (fixe à Grammont) et 3^e (camion mobile) Centres d'Évaluation de la Condition Physique et Sportive.
- 17 Janvier - Réunion de travail Préfecture et Mairie avec M. COURRIERES à propos des Français-Musulmans : logements, inauguration d'une ludothèque pour les enfants et signature de l'acte d'installation à la ZOLAD du Centre des Hautes Études pour les Français-Musulmans.
- 20 Janvier 9 h à 14 h - Lavalette. Visite du Pôle International d'Agriculture Méditerranéenne et Tropicale (enseignement et recherche).
- 20 Janvier 21 h - Conférence Jean-François KAHN.
- 21 Janvier 14 h 30 - Inauguration des bureaux de poste de la Paillade et de la Pompignane.
- 21 Janvier 17 h - Inauguration UGAP à la ZOLAD (120 emplois).
- 22 Janvier - Inaugurations : Pavillon Populaire



L'opération « Je donne un jouet » a connu un grand succès cette année.

(rénové), Maison Pour Tous Georges BRASSENS (Paillade Nord) et rue du Pila St-Gély (semi-piétonne).
23 Janvier 21 h - Conseil Municipal public.
24 Janvier 18 h - Centre André Bénéch. Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional. Ordre du jour : ouverture de l'Hôpital Lapeyronie le 17 Février. Après une période de mise en route (restaurant, déménagement des laboratoires, etc...) les premiers malades entreront à compter du 21 Mars.

25 Janvier 18 h - Bilan de l'action du Comité Local de l'Emploi. Plusieurs centaines d'emplois créés dans le cadre des contrats de solidarité.
25 Janvier - Salle Hexagonale. Réunion de travail avec les Associations Femmes de la ville : concertation sur la nouvelle Maternité, projet de Maison des Femmes, fonctionnement du Bureau Municipal d'Information sur les Droits de la Femme.
Etc...

GRAMMONT

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Une politique énergétique en matière d'emplois

Les collectivités locales n'ont ni les moyens, ni l'ambition de résoudre à leur niveau la crise économique. Pour autant, elle n'entend pas se désintéresser des problèmes graves de l'emploi.

C'est dans cette perspective que la Ville de MONTPELLIER a redéfini dès 1978 son action dans ce domaine. Ceci dit, il convient de préciser les difficultés rencontrées par ces initiatives. En effet, absente en amont des grandes décisions d'orientation de la Politique d'équipement du territoire défini notamment par la D.A.T.A.R., toute action se trouve confrontée en aval, et ce quelque soit ses atouts propres aux règles de la libre entreprise, et à sa conséquence première, à savoir celle de la liberté du choix d'implantation.

Il convient par ailleurs de signaler que MONTPELLIER a manqué son rendez-vous avec l'expansion des années 1960-1975. Au cours de cette période toutes grandes régions françaises ont su bénéficier des retombées de la croissance, à l'exception toutefois du Languedoc et de sa Capitale Régionale alors même que l'équipe municipale de l'époque avait ses entrées dans tous les grands services de l'Etat.

I - Agir dans le cadre de l'agglomération

La première orientation définie par notre équipe Municipale a été d'inscrire la nouvelle définition de sa politique industrielle dans le cadre du schéma de développement de l'agglomération montpelliéraine. Pour ce faire, la structure retenue fut celle du district urbain de MONTPELLIER, seul organisme susceptible de répondre aux ambitions énoncées.

II - Création d'un bureau de développement économique

Il fallait donc donner à cette structure de District Urbain les moyens de sa politique. Dès 1978 fut créé le Bureau de Développement Economique. Ce bureau, le premier du genre créé en France dans une ville, a depuis lors, servi d'exemple et aujourd'hui l'ensemble des grandes Villes Françaises est doté d'une structure identique. Nous avons voulu conférer à cette structure diverses missions.

II-1 - Une mission de documentation et d'étude

En premier lieu il convenait de fournir à l'équipe Municipale une vision cohérente de la situation économique locale et de son devenir. En effet, on ne dirige bien que ce que l'on connaît bien. Les premières études ont conclu à la nécessité de définir les fonctions économiques de notre Cité (fonction santé, fonction recherche, fonction commerciale, fonction étudiante etc...).

Il convenait par ailleurs, de bien connaître pour une meilleure maîtrise, nos atouts. Parmi les atouts traditionnels de notre ville, il y a en effet ceux liés notamment à la situation climatique mais aussi à la situation universitaire. A cela même, il est apparu important de rajouter en renforçant son potentiel technique (développement du Port de SETE), le positionnement sur la façade Méditerranéenne.

En effet, dans les 10 dernières années, le Bassin Méditerranéen a bénéficié d'une profonde mutation. De mer morte sur le plan Economique, la mer Méditerranéenne est redevenue une mer vivante.

Il fallait dès lors brandir à nouveau l'étendard de Jacques Cœur. Comprendre et définir le rôle de MONTPELLIER dans cette mutation, orienter les choix futurs par l'axe prioritaire MONTPELLIER-SETE. Voilà quelle fut le sens d'une de nos démarches.

II-2 - Promouvoir Montpellier l'entrepreneuse

Ce fut en effet là l'objet de la 2^e mission de ce Bureau de Développement Economique. Il était nécessaire de modifier l'image de MONTPELLIER. C'était la condition sine qua non pour appeler chez nous ces industries de la 3^e génération industrielle qui seront créateurs d'emplois dans l'avenir.

Cette promotion s'est manifestée essentiellement sous 2 aspects. D'une part, par une communication réalisée à l'intention des investissements potentiels en France, en Europe et dans le Monde, notamment en éditant des plaquettes ou des films à leur intention mais aussi en participant activement aux Foires Internationales. D'autre part, en communiquant avec l'ensemble des citoyens de notre ville qui sont à tous les égards les meilleurs ambassadeurs de la Cité. Cet effort s'est accompagné d'un développement parallèle, d'un environnement culturel sportif, qui sont des facteurs essentiels dans les décisions d'implantation des unités industrielles.



Des stages pour les jeunes 16-18 ans en horticulture de serre...

II-3 - Maîtriser nos réserves foncières

Il nous fallait recréer des Réserves Foncières jusqu'alors quasiment inexistantes. Les efforts entrepris par la Ville depuis 1977 sont à ce titre exemplaires. Aujourd'hui avec un patrimoine foncier fort de plusieurs milliers d'hectares, la Ville peut regarder l'avenir en face.

En second lieu, et toujours dans ce domaine il était nécessaire de devenir attractif et compétitif.

Trois décisions ont été prises pour affirmer cette volonté :

— Rendre nos Zones Industrielles spécifiques cela répondrait à une attente des industriels autant qu'à leurs clients.

— Rendre nos Zones Industrielles vivantes : chaque fois que cela fut possible, nous avons permis la création sur ces Zones de Centre de Service (restauration Industrielle, hôtellerie, zone d'éducation physique etc...).

— Rendre nos Zones Industrielles faciles d'accès : tout a été mis en œuvre pour faciliter le développement d'infra-structures de communication (développement de l'aéroport, liaison PARIS-MONTPELLIER T.G.V., Rocades etc...).

Enfin, il fallait éviter les erreurs du passé : la création de nouvelles Zones d'Activités en est l'un des éléments fondamentaux. Cette position répondait à l'attente, d'une part des industriels qui souhaitent désormais développer leur activité sur des Zones de dimensions réduites, et d'autre part des citoyens de la cité, salariés dans ces entreprises qui ont souhaité voir se développer une liaison Habitat-Emploi.

Le meilleur exemple est constitué actuellement par la nouvelle zone d'activité de TOURNEZY où la volonté d'intégration de l'habitat et de l'emploi a été prise en compte dès l'origine du projet.

Il convient, à cet égard, de regretter qu'une telle politique n'ait pas été élaborée lors de la construction du quartier de la Paillade.

Aujourd'hui, et grâce aux efforts permanents de l'équipe municipale, nous pouvons nous prévaloir d'avoir favorisé plusieurs centaines de créations d'emplois dans ce quartier, notamment avec le Centre des Impôts et très prochainement avec l'URSSAF.

II-4 - Faire de la prospection industrielle

Il convenait, pour cela, de changer radicalement nos habitudes et ne plus attendre passivement la décentralisation d'une nouvelle entreprise, mais bien plutôt aller à sa rencontre, aller « Vendre Montpellier » aux investisseurs potentiels. Pour cela, il était inutile de courir dans tous les sens, mais bien davantage de définir des pôles attractifs (conséquence directe de la 1^{ère} mission dévolue au Bureau de Développement Economique, notamment par le redéfinition des fonctions économiques de la cité pour avoir des résultats concrets, il fallait aussi être sélectif.

Quatre créneaux prioritaires de prospection industrielle ont été définis. Pour chacun d'eux nous avons réussi à implanter des pôles attractifs indispensables afin que se développe autour de chacun d'eux un véritable tissu d'activités.

Ces créneaux sont :

II-4-1 - L'informatique et l'électronique. Dès l'année prochaine, MONTPELLIER sera l'une des principales zones de formation en France pour ce secteur. Et pour cela, il a fallu se battre. Nous avons réussi à faire venir MONTPELLIER le CNIAM (Centre National Informatique des Arts et Métiers), le CNUSC (Centre National Universitaire de Calculs), le CPFC (Centre National de Formation des Personnels Communaux, notamment en Informatique) etc...

Ces implantations représentent déjà en soi des centaines d'emplois créés mais elles développent nécessairement des effets induits en suscitant l'implantation d'entreprises industrielles. Déjà, l'UGAP (Union Groupement Achat Public) a implanté son service national d'informatique. Déjà SEMY-ENGINEERING a créé une certaine d'emplois. Bientôt INTERTECHNIQUE (spécialisé dans la Robotique) ouvrira ses ateliers pour 500 personnes etc...

II-4-2 - L'AGRONOMIE

MONTPELLIER est devenue aujourd'hui le 1^{er} Campus Universitaire d'Agronomie Méditerranéenne et Tropical du Monde. Dès cette année viennent de s'ouvrir sur le domaine de la Valette plusieurs des plus grands centres de Recherche Français dans ce domaine notamment le CNEEMA (Centre National du Machinisme Agricole), l'INGREF (Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts), le CNEARC (Centre National d'Etude Agronomique des Régions Chaudes) etc...

Ces décisions qui s'intègrent parfaitement dans le schéma de développement tourné vers la Méditerranée, et répondant donc en cela aux objectifs définis par l'équipe Municipale, devraient permettre dans un proche avenir des implantations d'unités industrielles.

II-4-3 - LA PHARMACIE INDUSTRIELLE

Nous avons vu précédemment que la fonction économique santé était l'un des points les plus attractifs de notre Cité. Le complexe hospitalo-Universitaire de MONTPELLIER est déjà parmi les plus réputés de FRANCE. Dans le courant de 2 prochaines années il sera complété par des réalisations extrêmement importantes à savoir l'ouverture de l'hôpital Lapeyronie, d'une nouvelle Maternité et d'un nouvel hôpital Cardio-Pneumo.

Déjà plusieurs entreprises ont été créées sur MONTPELLIER dans les secteurs touchant aux équipements hospitaliers.

La Pharmacie est par ailleurs, l'un des fleurons les plus traditionnels de MONTPELLIER. Il fallait au travers notamment de l'Institut Européen de Pharmacie Industrielle qui est déjà implanté à MONTPELLIER, donner à ce secteur des opportunités et des concrétisations en matière de créations d'emplois. Dans cet axe d'idée, la Ville de MONTPELLIER a décidé en 1980 de favoriser l'implantation dans notre ville du laboratoire National de la Santé.

Par delà la centaine d'emplois directement créés par cette réalisation, il convient de mettre tout particulièrement l'accent sur les perspectives qu'une telle implantation ouvre au niveau directement industriel.

Ce pôle de recherche vient tout récemment de conforter, grâce à l'appui des élus Municipaux ; ce centre d'intérêt par l'ouverture en 1982 d'un pôle d'excellence de la Pharmacologie des Peptides qui se situe dès son ouverture au niveau International.

II-4-4 - Les énergies nouvelles

Compte tenu de l'environnement climatique et universitaire de MONTPELLIER, mais aussi compte tenu des orientations définies par l'équipe Municipale en faveur des énergies nouvelles, il était évident que la Ville de MONTPELLIER ne pouvait être absente du processus d'élaboration de ces techniques nouvelles.

Afin d'optimiser les opportunités offertes par le développement avenir de ce secteur la Ville de MONTPELLIER a pris 3 initiatives :

— En définissant une politique cohérente en matière d'utilisation des énergies (bâtiments Communaux et régulation informatique par l'électronique, véhicule municipaux et alimentation au gaz etc...).

— En favorisant l'installation du CAPENE et du

GEFOSAT sur le domaine Municipal de Grammont.

— En demandant la participation et qualité des élus de la Ville au GIS (Groupement Intérêt Scientifique) installé à Montpellier et plus particulièrement chargé d'étudier « les systèmes énergétiques et l'utilisation de l'espace ».

II-5 - L'assistance aux entreprises

Au cours de ces six dernières années, le Bureau de Développement Economique s'est attaché à apporter aux entreprises de la région une assistance efficace. Concernant les petites entreprises, dont on connaît les difficultés, notamment au niveau administratif et financier, qu'elles ont à supporter dès leur création, l'assistance a essentiellement porté sur l'élaboration et sur le montage financier et juridique.

Concernant les grandes entreprises notamment dans le cadre de nouvelle décentralisation, il convenait de favoriser les contacts avec l'ensemble des intervenants financiers ou administratifs de la région.



et en cuisine

II-6 - La sauvegarde de l'emploi

Comment mieux illustrer notre rôle dans ce domaine qu'en développant le fâcheux exemple d'EUROCERAL. Cette entreprise de plus de 500 salariés implantée au cœur du District Urbain de Montpellier en 1976 avait négocié dès le départ avec les autorités de l'époque, la fermeture de cet établissement pour le 31 Décembre 1981.

Informé du caractère provisoire de cette entreprise en 1979, nous avons alors proposé à la Direction Générale d'EUROCERAL de nombreuses solutions de relais sans jamais susciter un intérêt réel chez nos interlocuteurs.

A cette époque, les nombreuses démarches effectuées parallèlement auprès des autorités gouvernementales sont restées sans résultat.

Après Mai 1981, le cas de cette entreprise constituait l'objet de nos premières démarches à l'encontre du nouveau gouvernement.

En cinq mois d'efforts et de nombreux entretiens au plus haut niveau, une solution efficace a pu être annoncée : l'implantation à quelques centaines de mètres de l'établissement qui ferait ses portes, d'une nouvelle entreprise, INTERTECHNIQUE, spécialisée dans l'Electronique et la Robotique qui s'engageait tout en créant 500 emplois à examiner en priorité les cas des salariés licenciés d'EUROCERAL.

L'opiniâtreté avait donc porté ses fruits. Il est intéressant de noter qu'il s'agit là, dans la conjoncture de crise internationale que nous connaissons, d'une des plus

grandes implantations industrielles décidées en France. Montpellier avait donc bénéficié probablement du fait, d'une part des nombreux atouts développés précédemment, et, d'autre part du fait de cette nouvelle politique municipale en matière industrielle.

Cette nouvelle définition d'une politique industrielle cohérente sur Montpellier s'est articulée autour du développement parallèle de certaines structures qui constituent des appels indispensables dans ce domaine.

— **S.N.C.F.** : la construction de la nouvelle gare moderne de Montpellier (avec une participation importante de la Ville de Montpellier) était l'un des éléments indissociables de la venue du T.G.V. qui reliera en 1983 Montpellier à Paris en 4 heures 32.

— **L'Aéroport international qui s'affirme** : la Ville de Montpellier s'est enfin décidée à seconder les efforts de la Chambre de Commerce et d'Industrie en participant pour 25 % aux frais de développement de cette structure.

Par ailleurs, des aides ponctuelles ont été accordées notamment à AIR LITTORAL afin de conforter ses liaisons aériennes avec MILAN à VENISE en ITALIE et VALENCIA en ESPAGNE.

Aujourd'hui, de nouvelles lignes internationales sont à l'étude et l'aéroport de MONTPELLIER est devenu le sixième aéroport de France.

Enfin, soulignons que cet aéroport sera desservi par le nouveau mode de transport en cité propre : **ARAMIS**.

— **Des liaisons interurbaines** : L'extension des compétences du District Urbain en matière de transports en commun a permis une meilleure desserte de l'ensemble des communes du District.

Par delà l'intérêt rencontré par les habitants des diverses communes de l'agglomération, insistons sur l'intérêt présenté par cette extension pour les entreprises situées sur les zones industrielles désormais desservies par les transports en commun.

Ainsi, tout en conduisant une action rigoureuse, dans le domaine de la promotion et de la prospection industrielles, le District de Montpellier désire assumer la maîtrise de sa croissance tout en préservant une certaine qualité de vie.

Enfin, devant l'ampleur des tâches à entreprendre, il faut être conscient de la nécessité d'œuvrer avec l'aide de tous, car de nos jours vouloir travailler serait une gageure.

Alors que pendant des siècles les pouvoirs politiques et économiques ont agi sans aucune liaison, chacun de ces pouvoirs prend maintenant conscience de l'étroite solidarité qui existe entre ces deux domaines :

— les élus des collectivités locales ne peuvent se désintéresser de l'activité économique qui conditionne l'emploi, c'est-à-dire pour chaque citoyen de vivre et pour cela de trouver du travail ;

— de même les industriels et les responsables économiques prennent conscience de leur responsabilité à l'égard de la population et de la région où s'exerce leurs activités.

Notre objectif est de parvenir à ce que chacun prenne conscience du fait qu'il est partie intégrante dans l'ensemble et que la société que nous avons à construire doit être et sera une société solidaire.

L'Equipe Municipale

«ENTREE DES ARTISTES»
TOUT POUR LA DANSE
 Vêtements - Livres - Photos - Posters
 « L'Art des Cadeaux, Les Cadeaux de l'Art »
 « Tout le spectacle représenté Du gadget à la pièce unique artisanale »
«ENTREE DES ARTISTES»
 31 rue de l'Aiguillerie Montpellier Tél. : (67) 60.51.42

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS

BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24
 2 unités de production
 - **JUVIGNAC** : 143, route de Lodève 34990 JUVIGNAC
 - **VENDARGUES** : Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES
 Siège Social et Bureaux : 153, Rue de Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102
SUPERBETON : QUALITE et SERVICE

bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne
BETEREM
 INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
 URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
 PILOTAGE - COORDINATION
 2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
 Tél. : (67) 42.66.00

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics
 Méridionale de travaux Bureaux du Nouveau Monde Rue des Etats du Languedoc B.P. 1187 34009 MONTPELLIER CEDEX
 Tél. : 64.44.40

JAVEL
 groupe CLEMESSY
 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
 29, Rue Marcel de SERRES 34000 MONTPELLIER
 Tél. : (67) 63.04.23

COSTE PEINTURES
 Papiers Peints, peintures revêtements, moquettes
 RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
 65.69.65

Assises municipales des P

ersonnes handicapées

Bilan et Perspectives

Au terme de notre mandat municipal, il nous apparaît indispensable de dresser, secteur par secteur, le bilan exhaustif de six ans d'activité au service de la population. Les assises Municipales des personnes handicapées, réunies à la Mairie de MONTPELLIER le MERCREDI 12 JANVIER dernier, ont permis d'examiner tout ce qui, durant ces six années, a été réalisé en faveur des personnes handicapées.

Nous avons voulu que tous nos concitoyens puissent circuler, s'instruire et se former, travailler, se distraire, en un mot vivre pleinement leur vie dans notre Ville. Cette volonté nous imposait les efforts nécessaires afin que les handicapés, eux aussi, puissent vivre à MONTPELLIER leur pleine citoyenneté. Des barrières de tous ordres, architecturales, techniques, psychologiques, devaient être abattues. Nous nous y sommes employés au mieux et c'est ce bilan que nous présentons à notre population dans ce numéro.

Mais, au-delà des actuelles réalisations, il faut aussi penser à l'avenir. Les assises nous ont permis de connaître, les besoins, les projets, les attentes. C'est de ces désirs clairement exprimés que devra être élaborée l'action municipale de demain, afin que les handicapés aussi, participent pleinement au développement et à la vie de notre Ville.

Le Député-Maire

même handicapés, nos concitoyens participent aussi au développement économique de MONTPELLIER, qu'ils puissent mettre en valeur leur aptitude à créer, à produire. Notre action s'est donc développée de deux façons complémentaires.



Vincent Michel dirige le bureau municipal de relation avec les handicapés.

Formation et Emploi deux éléments fondamentaux pour une vraie intégration

Accepter une véritable citoyenneté de la personne handicapée revient à lui donner les moyens de participer à tous les aspects de la vie de la cité et en tout premier lieu à la vie économique. Nous avons voulu rompre les schémas classiques de l'assistance, de la surprotection. Nous avons voulu que

Tout d'abord, dans le cadre du bureau des relations avec les handicapés, nous avons tenté d'entreprendre une action tendant à faire en sorte que les entreprises de la Ville acceptent d'embaucher des travailleurs handicapés et respectent scrupuleusement la législation en vigueur. Nous venons de mettre en place au début de ce mois de Janvier une personne, qui au sein de ce bureau sera chargée de ce secteur essentiel. D'autre part, nous avons soutenu activement les projets de l'Institut de Promotion Sociale qui, en un an d'activité, a effectivement créé quelques 50 emplois pour des personnes handicapées.

Mais s'intégrer dans le monde du travail, cela implique une bonne formation professionnelle. Là encore, au travers de l'Institut de Promotion Sociale, nous avons tenté d'agir en ce

sens. Nous avons aussi intégré le problème des personnes handicapées au travers de toutes les opérations de formation des jeunes générées par la permanence d'information et d'accueil mise en place dans le cadre municipal. Pour les handicapés surtout, il nous faut gagner la bataille de l'emploi.

Faciliter la communication ouvrir plus largement la culture

Le Monde bouge ; les mutations s'accroissent. L'accès à la communication est de plus en plus essentiel si l'on veut avoir sa place dans ce vaste bouleversement. Pour les malentendants, ce problème de la communication était fondamental. Comment s'intégrer dans ce monde de la parole, du discours ? Nous avons voulu redonner sa vraie place à la langue véritable des sourds, le langage des signes. Nous avons créé pour cela un poste d'interprète en langage gestuel. Nous avons choisi une personne de notre Ville connaissant bien le monde des malentendants. Anne-Marie AUTIER sera désormais à la disposition de tous les sourds de MONTPELLIER et devra permettre que ceux-ci puissent désormais mieux communiquer avec nous.

La Communication : la Culture aussi

MONTPELLIER est une ville jeune dont le rayonnement culturel s'intensifie chaque jour. Personne ne doit rester en marge de cet épanouissement. Des Maisons pour Tous que nous voulons accessibles. Un Conservatoire et un Musée ouverts aux personnes handicapées. Un projet d'aménagement du Théâtre qui permettra aux grands handicapés moteurs d'accéder à ce point central de la Culture dans notre Ville. Même handicapés, ils peuvent et pourront encore mieux demain participer à la VIE CULTURELLE de MONTPELLIER.

- Extension Musée FABRE - rampes accès différents niveaux, élévator dans Galerie Bruyas en cours,
- Accès bibliothèque St-Martin,
- Accès Maison pour Tous Albert Camus,

- Accès Maison pour Tous Léo Lagrange,
- Accès Pavillon Populaire.

Insertion des Personnes handicapées Le Sport aussi

Vouloir intégrer les personnes handicapées dans la Vie et la Cité, cela suppose que tous les secteurs de la vie économique, socio-culturelle, leur soient ouverts. Le Sport aussi. Nous avons voulu que les handicapés puissent participer à la Vie Sportive de notre Ville, que soient rendues possibles toutes leurs capacités d'expression dans ce domaine. Pour cela, nous avons effectué les aménagements techniques indispensables. Nous avons également ouvert « PLACE au SPORT » à l'ensemble de la Population et là encore, nous avons fait appel à un Conseiller et un Educateur pour que les personnes handicapées puissent participer. M. DURY a été choisi en raison de son expérience et de sa compétence.

- Aménagements et réalisations effectués en 1980

- Gymnase Paul ROCCA : Accès au gymnase
- Gymnase Jean SABATHE : Accès au gymnase
- Gymnase des ESCHOLIER de la MOSSON : Accès à la salle
- Gymnase de la CROIX d'ARGENT : Accès à la salle
- CENTRE NAUTIQUE : Accès aux bassins et à l'entrée de la piscine.

Montant des travaux effectués : 19 000,00 F

- Aménagements et réalisations effectués en 1981

- Accès au gymnase du MAS de TESSE
- Accès au gymnase des ABATTOIRS
- Modifications pour avoir un W.C. handicapé au PALAIS des SPORTS

BUDGET 1981 : 70 000,00 F

1983

- Vestiaire pour handicapés : Piscine de la POMPIGNANE

BUDGET 1982 : 40 000,00 F



Bureau Municipal des Relations avec les Handicapés

COORDONNER - ECOUTER

En 1977, le retard était considérable en tous points. Il fallait réagir et parer au plus pressé.

Dès le départ, nous avons voulu rendre la Ville accessible et nous avons créé pour cela la COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE d'accessibilité.

Nous avons aussi voulu permettre aux grands handicapés moteurs de se déplacer et avons largement soutenu l'action du GROUPEMENT pour l'INSERTION des HANDICAPES PHYSIQUES en la matière.

Mais, il fallait aller plus loin et smetter en œuvre une politique plus cohérente, plus globale. Le 1^{er} OCTOBRE 1981, nous avons créé le BUREAU MUNI-

CIPAL des RELATIONS avec les PERSONNES HANDICAPÉES. Nous en avons confié la Direction à un non-voyant afin qu'un handicapé prenne en compte les problèmes des handicapés.

- Les objectifs de ce Bureau :

Tout d'abord, rendre des services concrets à la population handicapée de notre Ville, et cela en matière de logement, d'accessibilité et surtout d'emploi.

Coordonner l'Action Municipale en faveur des personnes handicapées de façon que tout ce que la Ville réalise en la matière aille dans le sens d'une plus grande insertion, d'une plus grande participation de ces personnes à la vie de la Cité. Enfin, écouter. Nous connaissons la vitalité et la richesse du Monde Associatif. Nous avons voulu mieux prendre en compte les propositions de ces Femmes et de ces Hommes qui consacrent une large partie de leur temps à la cause des Handicapés. Il fallait pour cela un lien d'écoute et de concertation qui puisse générer de nouvelles actions.

En créant le BUREAU MUNICIPAL des RELATIONS avec les HANDICAPES, c'est aussi cela que nous avons voulu faire.

Préparer l'avenir

Au-delà du bilan que nous venons de dresser, il importe aussi de préparer l'avenir. Déjà, de nouveaux projets s'annoncent. Pour les non-voyants, nous envisageons actuellement la création d'un jardin des senteurs, peuplé de plantes les plus odoriférantes de notre Région et d'ailleurs. Pour eux aussi, nous envisageons la création de passages piétons particulièrement adaptés à leur sensibilité ainsi que des feux sonores.

Mais bien d'autres projets restent certainement à mettre en œuvre. Les Associations fourmillent sans aucun doute d'idées intéressantes qui tendent toutes à faire de notre Cité une Ville plus ouverte aux personnes handicapées. Il nous faudra savoir entendre vos suggestions.

C'est de votre capacité à proposer que dépend le développement économique et social de notre Ville. MONTPELLIER de demain sera ce que nous en ferons ensemble.

« Il faut mettre le mal au bien, et par tous les moyens faute de tout perdre ».
Paul ELUARD

SOLEG

Société Languedocienne
d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment
et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier

Tél. : (67)64.49.24

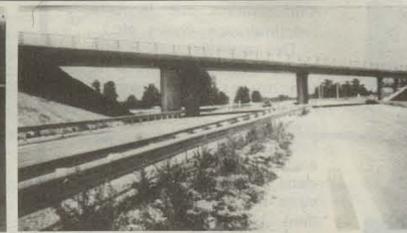
sanofi CENTRE
DE RECHERCHES
CLIN-MIDY
DE MONTPELLIER



bec

Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BECS FRÈRES S.A.
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. (67) 75.10.70 - Télex 480288



Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86



CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompi gnane 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

Entreprise Générale
et travaux publics

**s.a.r.l.
BATIMA**
J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES

La rue du Pila St-Gély rajeunit



En 1981, le Comité de Quartier, les commerçants, les riverains ont demandé qu'un aménagement de la rue du Pila St-Gély soit réalisé. Cela semblait, en effet, particulièrement nécessaire. Après présentation à plusieurs reprises des plans à la population, les travaux sont, à ce jour, terminés, ils correspondent à ce que l'ensemble des riverains souhaitaient à savoir :

— Une voie banalisée, bordée de trottoirs, de bacs à fleurs et comportant des aires de livraison convenablement réparties. Nous avons à déplorer quelque retard, dans l'achèvement de ce chantier, ce dont nous nous excusons. Ce retard s'explique par un certain nombre de jours d'intempéries et surtout par la desserte supplémentaire, non prévue au départ, de nouveaux abonnés au gaz de ville, ce qui a prolongé les travaux du Gaz de France de près de trois semaines.

Nous pensons que le résultat : une rue nette, peu encombrée, vivante fera rapidement oublier toutes ces petites misères. Le travail a été effectué pour le compte de la ville par les entreprises ROGIER et FERMAUD : le montant total de cette opération s'élève à 1 130 000 F., cette somme est très importante pour une seule rue. Cela démontre, s'il en est besoin, qu'après le Quartier St-Côme, celui de la rue des Etuves et la place de la Chapelle Neuve en cours, la réhabilitation du Quartier du Pila St-Gély et par extension celui du cœur de ville, est une volonté municipale bien déterminée.

E. GRANIER
Conseiller Municipal
Délégué à la Voirie

Connaissez-vous les accueils des villes françaises ?



Que sont-ils ?

Des associations loi 1901 qui ont une action

- humaine,
- sociale,
- économique.

Ils ont été créés pour :

— Accueillir dans chaque ville les familles que des raisons professionnelles ou personnelles obligent à changer de résidence ou de situation.

— Faciliter leur intégration dans leur nouveau cadre de vie sans aucune restriction sociale, confessionnelle ou politique.

— Participer ainsi à l'animation des villes.

Moyens d'actions :

— Des permanences gratuites d'information sur la ville (administration, écoles, etc.).

— Des activités variées qui sont avant tout un moyen de rencontres, prolongent l'accueil et facilitent la connaissance de la région et de ses habitants (exemples : lecture, anglais, jeux de société, bicyclette, footing, tennis, piscine, visite de musée, excursions dans la région, sorties du dimanche).

1964 : création des premiers accueils. Depuis cette date, les A.V.F. n'ont cessé de se multiplier.

Ils sont aujourd'hui plus de 500 regroupés en 21 régions, le Languedoc-Roussillon compte 18 accueils.

N'Y ALLEZ PLUS PAR QUATRE CHEMINS.

AIR LITTORAL
Lignes aériennes.

RESERVATIONS : VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU AIR LITTORAL (67) 43.00.00

Trajets longs, trajets courts: simple comme bonjour !

DISTRICT DE MONTPELLIER
Septembre 82, tarification simplifiée.

Vous circulez sans sortir de cette zone, utilisez un ticket "trajet court".
Vous circulez sans sortir de cette zone, utilisez également un ticket "trajet court".
Vous circulez en franchissant la limite entre les deux zones, utilisez alors un ticket "trajet long".
Ces titres de transports donnent droit à la correspondance dans la limite d'une heure.

SMTU
Priorité aux bonnes idées.

L'accueil de Montpellier vous attend au 34, Faubourg St-Jaumes Bus N° 3 - du lundi au jeudi de 14 h 30 à 16 h 30, et tous les vendredis à partir de 18 h 00 ; ou au Bureau Municipal de Tourisme au Capoulié, Rue Maguelone du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.

L'inauguration des nouveaux locaux cédés par la ville à l'association s'est déroulée en présence de Mme GEFFARD, présidente de Montpellier-accueil et de toute son équipe.

Age d'or à Montpellier

Depuis 1977, la Ville de Montpellier a connu un renouveau culturel et sportif.

La création de l'orchestre qui est devenu actuellement un orchestre régional avec 76 musiciens, l'importance des spectacles proposés par le théâtre, l'agrandissement et l'embellissement du Musée Fabre, la création de nombreuses salles et terrains sportifs et bien d'autres choses encore ont fait de Montpellier une ville à base culturelle très importante. Maintenant que ces structures de base sont installées et mises en place, il est possible de les ouvrir à tous et de lancer la démarche « Age d'Or » qui a pour but de proposer aux 32 000 personnes de plus de 60 ans de la ville, de participer à ce renouveau culturel et sportif.

Les personnes en âge de prendre leur retraite, bien souvent prises par leur travail et leurs activités n'ont pu, ni se distraire, ni s'instruire durant leur vie active. De plus, la transformation de notre mode de vie a fait que les personnes du 3^e âge qui avant, restaient vivre chez leurs enfants pour s'occuper de la maison ou de leurs petits enfants, une fois la retraite venue, se retrouvent trop souvent seules et indépendantes, ce qui entraîne pour certains une impression d'isolement.

L'action « Age d'Or » se propose d'apporter à ces personnes qui maintenant ont du temps de libre et pour qui, parfois la solitude et l'inactivité pèsent ou, qui ont le désir de profiter de leur liberté pour s'instruire ou se détendre, la possibilité de participer à des activités culturelles.

Afin de faciliter le déplacement des Montpelliérains et Montpelliéraines en âge d'or vers ces activités, des lieux de rendez-vous ont été programmés quartier par quartier. Ainsi, 9 quartiers âge d'or ont été créés :

- 1 — Centre Ville
- 2 — Strasbourg, Rabelais, Saint Martin, Près d'Arènes
- 3 — Les Aubes, Pompignane
- 4 — Boutonnet, Aiguelongue, 4 seigneurs
- 5 — Arceaux, Cévennes, Las Rébes
- 6 — Croix d'Argent, Tastavin, Lemasson, Mas Dre- von
- 7 — Celleneuve, Petit Bard, Pergola
- 8 — La Paillade
- 9 — La Chamberte, Paul Valéry

A l'intérieur de ces 9 secteurs, les maisons pour tous, les clubs de 3^e âge, les résidences-foyers 3^e âge, les salles de quartier sont des lieux d'accueil pour cette animation. Au total, 30 points de rencontre dans la ville sont établis pour mener à bien cette démarche.

En moyenne une rencontre par semaine est proposée dans chaque quartier toujours à 15 heures pour une conférence ou un spectacle.

Des comités de coordination ont été mis sur pied. Quartier par quartier chaque responsable local de mouvement associatif est initié à y participer. Etre à l'écoute des personnes du 3^e âge pour orienter et définir leur attente en matière d'animation est la principale mission de ces comités de coordination.

Afin de faire connaître la démarche au plus grand nombre, un courrier a informé personnellement chaque personne en âge d'or pour l'inviter à ces manifesta-

tions. Actuellement, 32 000 personnes de plus de 60 ans sont en possession de la carte « Age d'Or » et du programme de la saison 82/83.

Afin d'atteindre le but de la démarche « Age d'Or », qui restera toujours le renouveau culturel, la carte âge d'or remise à chacun, procure des avantages financiers qui permettent à ses bénéficiaires des réductions ou des gratifications appréciables dans certains lieux de la ville tel que le Musée ou le Théâtre.

Les animations spectacles hors programme sont annoncées par la presse et par affiches posées en divers lieux et notamment les panneaux informations « Age d'Or » placés dans les clubs, maisons pour tous et autres.



Des spectacles, des conférences, des réunions pour mieux vivre son âge d'or.

Age d'Or : esprit de solidarité

« Age d'Or » ouvre également ses portes aux initiatives des groupes du 3^e âge. C'est ainsi que plusieurs spectacles sont organisés par des personnes en âge d'or de la ville (chorales, groupe musical).

Cette participation et la création de formation âge d'or entraîne une émulation qui a actuellement porté ses fruits puisqu'un certain nombre de personnes se sont regroupées afin de créer ensemble de nouvelles activités dont elles seront les premières bénéficiaires. Age d'Or a ainsi permis de relancer une chorale et d'en créer une autre. Un groupe d'instrumentistes est en train de former un orchestre. De plus, à la suite de la conférence sur le Musée Fabre, une exposition des travaux de peinture des personnes du 3^e âge est en préparation ainsi que l'ouverture de cours de dessin.

La conférence sur le « sport pour tous » a conduit de nombreuses personnes au centre d'évaluation de la santé et a permis l'ouverture de plusieurs places aux sports de gymnastique 3^e âge.

A ce jour 8 places aux sports fonctionnent tous les vendredis :

- 1 — St Martin : Stade Claude Béal - maison pour tous St Martin (14 h/18 h)
- 2 — Tastavin : maison pour tous Albert Camus

Date	Lieu
mardi 18	Source du Lez Clubs Croix d'Argent-Lemasson R.F. Croix d'Argent
	Une Goutte de trop Résidence foyer Bel Juel
mercredi 19	Troupe PTT Résidence Foyer les Aubes
jeudi 20	Source du Lez Club Pinède-Tours Phobos-C.A.F. Paillade
vendredi 21	Troupe PTT Maison pour tous St Martin
mardi 25	Une Goutte de trop Maison pour tous Léo Lagrange
	Source du Lez Club Celleneuve-Pergola
mercredi 26	Une Goutte de trop Marie Caizergues
jeudi 27	Une Goutte de trop R.F. Paul Valéry
	Source du Lez Club Cévennes R.F. Campériols-Bel Juel
lundi 31	Une Goutte de trop Club Cavalierie

FEVRIER	
Date	Lieu
mardi 1	Source du Lez Club Jeanne Galzy
mercredi 2	Une Goutte de trop Club Montpelliéret
jeudi 3	Source du Lez Club Docteur Bonnet Wang Fo
	Maison pour tous Joseph Ricome
vendredi 4	Wang Fo Caisse d'Allocation Familiale la Paillade
lundi 7	Wang Fo Résidence foyer Bel Juel
mardi 8	Wang Fo Résidence foyer les Aubes
vendredi 11	Wang Fo Croix d'Argent
lundi 14	opérette-théâtre Croix d'Argent lyrique Montp.
mardi 15	Source du Lez Union Fraternelle - Municipaux
mercredi 16	opérette-théâtre Résidence foyer Paul Valéry lyrique Montp.

(10 h/12 h)

- 3 — Chamberte : annexe de la maison pour tous de la Guirlande (10 h/12 h)
- 4 — Celleneuve-Pergola : résidence Bel-Juel (14 h/16 h)
- 5 — La Paillade : maison pour tous (14 h/16 h)
- 6 — Astruc : club Jeanne Galzy (10 h/12 h)
- 7 — Boutonnet : club Léo Lagrange (14 h/16 h)
- 8 — Aubes-Pompignane : résidence foyer des Aubes (14 h/16 h).

Vivre autrement sa retraite

Le but d'« Age d'Or » n'est pas d'apporter de façon très recherchée et détaillée des connaissances approfondies mais seulement de proposer une initiation suivie d'une discussion que ce soit dans le cadre de l'art, de l'histoire du sport ou de la santé. Cette initiation est amenée essentiellement par des conférenciers choisis pour leurs connaissances approfondies dans la matière qu'ils présentent. C'est ainsi que la vie de l'orchestre est présentée par le Chef d'orchestre, le Musée Fabre, les archives municipales par leur directeur. Des historiens, connus dans notre région et par leurs connaissances et par leurs écrits, participent également de leur faire visiter leur établissement, afin de présenter de façon plus approfondie ce qui a été ébauché dans le quartier. Ces conférenciers agissent dans cette démarche non par devoir, mais avec le plaisir moral d'apporter à ceux qui les ont précédés une partie de leur savoir. Ils ont comme désir de communiquer au plus grand nombre la joie de leur apporter leur populaire parmi les 32 000 personnes en âge d'or de la Ville de Montpellier.

Age d'Or tourné sur la ville

« Age d'Or » veut également aller de l'avant en proposant de tenir informé de façon constante, les 32 000 personnes en âge d'or de la ville sur les nouveautés techniques réalisées à Montpellier. C'est pourquoi durant 2 mois et pour innover cette nouvelle ouverture de l'« Age d'Or », des cars sont mis à la disposition des personnes du 3^e âge désirant visiter la source du Lez deux fois par semaine. Ces cars vont, suivant toujours le même principe, prendre les personnes dans leur quartier, devant les lieux de leurs structures habituelles de réunion. Ces visites sont bien entendues guidées et accompagnées de la projection d'un film explicatif.

L'acte principal d'Age d'Or est de permettre aux femmes et aux hommes de notre ville de vivre un cité solidaire et utiliser au mieux, le temps au développement culturel. L'âge d'or doit nous aider à retrouver une qualité de vie et le sens de la solidarité. La municipalité en a la conviction. C'est dans cet esprit que AGE D'OR à MONTPELLIER propose une série d'INVITATION A...

jeudi 17	Source du Lez St Côme-club la Justice-Boutonnet
samedi 19	opérette-théâtre Résidence foyer Bel Juel lyrique Montp.
dimanche 20	opérette-théâtre Rabelais lyrique Montp.
lundi 21	opérette-théâtre Jeanne Galzy lyrique Montp.
mardi 22	Source du Lez clubs Figuerolles-Chamberte Paul Valéry R.F.
mercredi 23	opérette-théâtre Club Cavalierie lyrique Montp.
jeudi 24	Source du Lez Assas-Albert I-La Gerbe
vendredi 25	opérette-théâtre Maison pour tous lyrique Montp. St Martin
samedi 26	opérette-théâtre Maison pour tous lyrique Montp. Léo Lagrange
dimanche 27	opérette-théâtre Résidence foyer les Aubes lyrique Montp.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT · BONNETERIE
CHEMISERIE · CHAUSSURES · BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)66.00.00

Ent. Bedos et Fils

Plomberie · Sanitaire
Chauffage
Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain
27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél. : 92.14.96

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

Place aux sports

— Au lendemain de 1977, Montpellier a déclenché un mouvement sportif sans précédent sur la ville. Il a fallu rattraper le temps perdu pour faire de Montpellier une ville sportive.

— La première mi-temps de cette politique sportive a consisté à rattraper le retard en concentrant notre action sur les structures de quartier à réaliser. Les rares installations existantes en 1977 étaient insuffisantes. Elles sont aujourd'hui considérablement renforcées. Cette période de réalisations a donc consisté à équiper les quartiers. Aujourd'hui 11 terrains de plein air ont été réalisés, 19 plateaux d'éducation physique et sportive ont été créés à proximité des écoles pour permettre une activité physique décente à nos enfants dans le cadre de leur formation. Parmi les 4 piscines municipales que compte la ville, 3 ont été réalisées ces 4 dernières années, 3 nouveaux parcours de la santé ont également été aménagés.

Appliquer la bonne tactique pour donner le goût au sport est l'axe de cette deuxième mi-temps de la politique sportive de la ville. Elle se caractérise par une démarche de style « sport pour tous » intitulée « place aux sports ».

En concertation avec les clubs et associations de la ville, cette démarche a été lancée dès la rentrée 1982.

A cette époque l'élan était donné... Aujourd'hui place aux sports est connue de tous — regardons le chemin parcouru — les 6 aspects de la dynamique aux sports sont proposés ici :

- 1 — les places aux sports polyvalentes (15)
- 2 — les places aux sports spécialisées (17)
- 3 — les places aux sports pour handicapés (1)
- 4 — les places aux sports pour l'Age d'or (8)
- 5 — les places aux sports de vacances (5)
- 6 — les places aux sports fête (2).

Les places aux sports polyvalentes

— Les places aux sports polyvalentes sont des lieux de plein air réservés à la pratique sportive pour tout montpelliérain, qu'il soit jeune, adulte, homme, femme. On se rend sur une place aux sports pour pratiquer à son niveau une activité physique avant tout. Sur ces espaces, l'exercice continué d'une seule discipline n'est pas de règle. Mais au contraire... c'est l'occasion de tâter aux multiples applications du sport, qu'il soit considéré sport collectif tel le basket, hand, football... ou sport individuel tel la marche, jogging, gymnastique, et autres.

— Ces places aux sports polyvalentes sont donc avant tout des points de rencontre pour faire l'activité sportive que les participants du moment décideront de faire.

— Pour répondre à ce souci, 15 places aux sports ont été créées dans la ville. Chaque quartier est concerné par une place aux sports. Le slogan « en 2 enjambées

j'y vais » résume cette volonté de donner à chaque montpelliérain la possibilité de pratiquer le sport entre connaissances, voir amis du quartier et tout près de chez soi.

— Au-delà de la création de ces emplacements destinés au sport pour tous, le souci municipal a été de déclencher et d'animer toutes les activités possibles. A cet effet, un encadrement sportif a été mis sur pied, dix permanents assurent la continuité de la démarche par quartier, ce sont les animateurs sportifs municipaux. Avec eux, d'autres animateurs sportifs sont sur les places. Citons les étudiants de 3^e et 4^e année de l'université d'éducation physique et sportive (U.E.P.E.P.S.), près de 30 d'entre eux ont choisi les places aux sports pour mettre au service des montpelliérains leur acquis universitaire en la matière. Sans oublier le concours de 16 joueurs de l'équipe première de football qui tous les mercredis sont sur les places aux sports pour animer et transmettre leurs connaissances.

— Les temps forts de fonctionnement sont échelonnés tout au long de la semaine — c'est ainsi que les rendez-vous sont proposés durant toute la journée les mercredis et les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h —, les autres jours, des rendez-vous d'une durée de 2 h le mardi et vendredi soir, à partir de 17 h. Au-delà de ce calendrier commun à tous les quartiers, des créneaux plus spécifiques sont offerts durant la journée.

Les vacances scolaires connaissent un fonctionnement particulier. Nos places aux sports polyvalentes fonctionnent en continue, matinées et après-midi, tous les jours. Ce fonctionnement a reçu un large écho durant les vacances de Toussaint et de Noël.



Les places aux sports spécialisées

Ces places aux sports concernent deux aspects de spécialisation — d'une part, la spécialisation selon le thème ou de l'activité pratiquée et d'autre part, selon les participants auxquels s'adresse place aux sports — l'esprit général de place aux sports, rappelons le ici, est de donner ou redonner le goût du sport. Lorsque ce cap est franchi, si le pratiquant désire aller plus loin, désire s'investir dans une discipline, nous lui conseillons vivement d'adhérer au club de son choix.

Place au sport gymnastique douce — A la demande des habitants ou des comités de quartier, cette activité a été lancée depuis trois mois dans certains quartiers. Actuellement, 4 places aux sports sont en service. Citons Mas de Tesse, la Chamberte, les Cévennes et Tastavin — les horaires sont très variés et répartis à divers moments pour répondre au mieux aux aspirations — Mas de Tesse mardi et vendredi de 17 h à 19 h — la Chamberte mardi 14 h à 16 h et jeudi 18 h à 20 h — Cévennes mardi et vendredi de 12 h à 14 h — Tastavin mardi et vendredi de 12 h à 14 h —.

Place au sport natation — Les piscines municipales de la Rauze et de la Pompignane fonctionnent à certains moments dans l'esprit de place aux sports — ainsi que séance mixte : échauffement, assouplissement à l'extérieur puis deuxième partie en piscine est proposée le...

Place au sport tennis de table — Cette activité rentre pleinement dans le contexte du sport pour tous — l'homme, la femme, l'enfant, l'adolescent, l'adulte, la personne en âge d'or peuvent ensemble prendre la raquette — le tennis de table attire beaucoup, mais peu le pratiquent faute d'équipement sur place — fort de cette constatation la municipalité expérimente un procédé tout nouveau : les tables en béton, incassables, inusables parées pour le vol, elles favorisent une installation dans la rue — le béton offre le même rebond que le bois et de plus le filet est en béton ! — Ainsi 15 tables ont apparues le mois dernier dans la ville — les esplanades, parc et cours d'immeubles ont été leur lieu d'accueil —

Place au sport tir à l'arc — Début janvier, une activité tir à l'arc a démarré au stade Claude Béal. Cet équipement conçu spécialement pour le tir à l'arc ouvre ses portes gratuitement aux montpelliérains de tous âges de 14 h à 18 h tous les mercredis après-midi un animateur vous initiera au tir. C'est l'occasion de tenir un arc entre ses mains. Si cela vous tente d'une façon plus approfondie l'association montpelliéraine de tir à l'arc « le papoo » vous accueillera parmi ses adhérents.

D'autres places aux sports — D'autres projets sont en cours d'élaboration. Pour le mois de février par exemple, une nouvelle place aux sports AVIRON est en gestation.

Place aux sports pour handicapés

Grâce au sport et à la place que nous lui faisons le handicapé lutte contre la sédentarité imposée par le handicap, acquiert de nouveaux réflexes, accélère la récupé-

ration musculaire, retrouve une indépendance de mouvement, devient plus résistant physiquement, retrouve la joie de vivre... Compte tenu de l'importance du sport pour une personne handicapée, il est souhaitable qu'il soit pratiqué le plus tôt possible dès que la phase aiguë est passée. Il doit être l'adjuvant idéal à la rééducation classique et plus tard en prolonger les effets bénéfiques. Cette philosophie doit être la finalité de notre mouvement. Pour l'avoir compris, l'action de la municipalité sera en la matière le tremplin incomparable pour une vie associative, sportive et vivante. La voie pour les hommes de sport et la recherche de moyens pour promouvoir une collectivité saine, disponible, accueillante. La direction municipale des sports a pour mission d'inciter, d'organiser et développer et de coordonner les activités physiques et sportives inhérentes à la vie de celles et ceux pour qui le destin ne fut ou ne sera pas tendre — La réussite d'un acte aussi important, être celle de tous — Partout où il y a une volonté, il y a un chemin. Montpellier ouvre une voie nouvelle et réelle.

Place aux sports âge d'or

Il y a encore 120 ans, 70 % de notre population vivait à la campagne et avait des activités rurales. Elle travaillait dur la terre et arrivée à l'âge de la retraite, la personne restait malgré tout dans le milieu familial où ses activités n'étaient pas terminées. Elle s'occupait toujours un peu de la maison et aussi du petit jardin. De plus, pour se déplacer d'un village à l'autre il n'y avait pas d'autre possibilité que la marche à pied ou le vélo dans les meilleurs cas. Le sport était une réalité quotidienne.

Mais l'exode rural a transformé la vie. Il ne reste plus que 10 % de la population à la campagne. De ce fait, il y a un changement complet du mode de vie. Les personnes en âge d'or se sont retrouvées éseulées et confrontées à une rupture brutale de leur activité. On s'est vite aperçu que si le repos après une vie bien chargée était très agréable, il entraînait des problèmes de sédentarité. C'est pourquoi, il s'est avéré indispensable de remplacer, d'une façon organisée, les activités campagnardes d'antan.

Et c'est là que « Place aux Sports » joue son rôle. Mais le mot sport ne signifie pas obligatoirement activités intenses et fatigantes. Il existe du sport pour tout âge. Si à 10 ou 20 ans, un jeune se tourne vers les sports de ballon ou la course, plus tard la personne en âge d'or peut se diriger vers des activités comme la marche, la gymnastique, le vélo ou la natation.

C'est dans cet esprit que la direction des sports propose à l'âge d'or des rendez-vous tous les vendredis pour pratiquer une activité physique. Pour cela, 8 Places aux Sports ont été ouvertes. Des animateurs sportifs y sont spécialement détachés. La liste de ces places s'établit ainsi :

- 1 — Abattoir - club Léo Lagrange - de 14 h à 16 h
- 2 — Aubes Pompignane - résidence Foyer les Aubes - de 14 h à 16 h
- 3 — St Martin - Stade Claude Béal - de 14 h à 16 h

- 4 — Tastavin - Maison pour Tous A. Camus - de 14 h à 16 h
- 5 — Club J. Galzy - Astruc - de 10 h à 12 h
- 6 — Celleneuve - les Cévennes - Foyer Campériols de 14 h à 16 h
- 7 — Chamberte - annexe Maison pour Tous guirlande de 10 h à 12 h
- 8 — La Pallotte - Maison pour Tous - de 14 h à 16 h

Place aux sports des vacances

Piscines gratuites — La première initiative dans ce domaine a été la gratuité des piscines pour tous les enfants de moins de 14 ans lors des vacances de Toussaint. Ainsi les 4 piscines municipales de la Rauze, Tastavin, Pompignane et Paillade ont été ouvertes 6 heures par jour : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h — 6 000 enfants ont pris part à cette initiative — face à ce formidable succès l'opération a été réitérée à Noël et sera dorénavant pour toutes les vacances scolaires —

Bowling gratuit — Trop peu d'entre nous ont l'occasion d'aller au bowling — les jeunes en sont les premières victimes — Pour remédier à cet état de fait, pour donner l'occasion aux adolescents de Montpellier de découvrir ce sport, la municipalité a innové en ouvrant gratuitement le bowling aux moins de 18 ans. En 6 jours, 700 entrées ont été enregistrées. Plus de 4 000 parties ont été jouées. Ce succès nous conduit à renouveler cette ouverture gratuite pour les vacances de février et de Pâques.



Place aux sports et fête

Tous sur l'esplanade — Le slogan « tous sur l'esplanade » pour le roulement de tambour du samedi 2 octobre 82 lors du lancement officiel de Place aux Sports a été largement entendu — de nombreuses activités étaient au rendez-vous avec les 10.000 montpelliérains venus sur l'esplanade — Haltérophilie, tir à l'arc, saut à la perche, tennis ballon, hand, volley, gymnastique, pêche à la ligne, voitures radio-commandées, tennis de table, planeur, sport de glace, tir à la cible, basket, Haï Kido, lutte, course, boxe, tambourin, aviron, voile... et d'autres étaient représentés — les montpelliérains ont pu s'informer sur l'existence de ces activités dans notre ville — des démonstrations

sportives ont été organisées, mais surtout nombreux ont été ceux qui ont participé à cette fête en découvrant ou redécouvrant telle ou telle activité.

Tous à Rimbaud-Pompignane — L'esplanade a été un succès de participation évident, mais n'a pas permis à tous de s'adonner trop longtemps à l'activité de son choix sur la foule retenue devant chaque stand sportif. Ces manifestations de quartier ont pour objectif d'organiser la fête sportive dans le quartier avant tout, de faire connaître les associations qui existent localement mais aussi, de permettre une participation illimitée des habitants du quartier. Le 20 novembre, la fête de Rimbaud-Pompignane a permis tout cela.

Un programme pour le printemps

Pour les rendez-vous de l'esplanade et de Rimbaud, le soleil et le ciel bleu étaient de la partie... mais l'hiver étant là, ces manifestations sont momentanément interrompues. Elles reprendront dès le printemps prochain dans tous les quartiers.

Place au sport sans danger

Pour mieux se connaître et faire du sport sans danger, nous conseillons à chaque participant de Place aux Sports d'évaluer ses possibilités et ses limites physiques au travers de sa forme. Faire du sport sans danger, doit être pour tous un souci constant — le centre municipal d'évaluation de la condition physique Av. du Père Soulas fonctionne à saturation — 1 000 bilans y sont réalisés par an — Avec la nouvelle dynamique de Place aux Sports, la municipalité a décidé de créer de nouveaux centres — le 15 janvier, le deuxième centre d'évaluation ouvre ses portes à Grammont — Un troisième centre mobile est en cours d'équipement — il sera opérationnel en février — dans ces 3 centres municipaux, les examens débouchent sur des conseils, sur une prise de conscience de ses propres limites. En fait, la prise en compte de l'individu dans les 3 centres municipaux d'évaluation de la condition physique est proposée à deux niveaux : d'une part, un bilan santé démedicalisé au maximum, d'autre part, l'évaluation proprement dite. Les examens sont gratuits et sur rendez-vous du lundi 14 h au samedi 12 h — Téléphone 54.51.02.

Pour que vive le sport partout dans notre ville, convaincus que sa pratique dépende des moyens mis en œuvre, nous avons ouvert de nombreuses (48) Places aux Sports. Cette mécanique ne s'arrêtera pas là... Bien d'autres ouvriront incessamment.

CILDH — CCIM

Voire employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !
CILDH — CCIM 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

ENTREPRISE

SARIVIERE
S.A.

- Horticulteur
- Fleuriste
- Paysagiste

Pépinières

Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER

Tél. : 92.15.01

S.E.R.M. WE SM
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 65 79 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

une entreprise locale de dimension nationale

B E C

TRAVAUX PUBLICS **CONSTRUCTION** BATIMENT

BEC Construction participe à la réalisation d'Antigone

Siège social : 34920 Le Cres - B.P.n° 7 Tél. : (67) 70.13.35

Pièces détachées Occasion

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre
montpellier z.I. - tél. 92.80.00

Séance du 10 décembre 1982

Affaire 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Affaire 1 bis : Budget 1982 - Décision modificative n° 2

Affaire 1 ter : Hommage à Monsieur Emile TURRIERE

Affaire 2 : Budget primitif 1983

— de la Ville
— du Service des Eaux
— de l'Assainissement

Affaire 3 : Accident du travail - Autorisation d'ester dans l'affaire DIAZ Arthur/DUPASQUIER Gérard

Affaire 4 : récupération de frais à la suite de mise en état du logement de fonction du G.S. des Cévennes.

Affaires 5 - 6 : Recalibrage du Lez

— Modification du coût d'objectif pour la partie Pont Juvénal, 1^{re} Ecluse
— Adoption du dossier d'appel d'offres pour les travaux de la 2^e section : Pont Juvénal - Les Aiguères.

Affaires 7 - 8 : Station d'épuration de la Céreirède

— Adoption du dossier d'appel d'offres pour la fourniture de Polymères
— Plan de financement pour l'installation de dépotage et de désodorisation des matières de vidange.

Affaires 9 - 12 - 15 - 55 - 66 :

Autorisation de défendre dans les affaires suivantes :

— GRANDIN
— Khadja SADAoui
— HOROVITZ Patrice
— AIELLO
— LEMAIRE.

Affaire 10 : Crèche des Cévennes - Adoption des Avenants n° 1 pour les lots 3, 7, 9, 10, 11, 13.

Affaire 11 : Nouvelle répartition des tarifs des crèches.

Affaires 13 - 61 - 64 : Octroi de subvention.

— Au Comité de jumelage MONTPELLIER-CHENG-DU

— Aux Centres de loisirs et centres aérés

— Au Comité de quartier Avenue de Maurin, Lemasson, Croix d'Argent

Affaires 14 - 104 : Augmentation des loyers des appartements municipaux de la Tour Rochambeau, Résidence du Nouveau Monde

— des Cités Aiguèlongue, Gémeaux, Lou Cap dou Mail, Aigoual Nord.

Affaire 16 - Frais de formation continue - Avance consentie par la Ville pour le compte du Centre de Formation des Personnels communaux.

Affaire 17 - Habillage des gardiens municipaux.

Affaire 18 - Implantation d'une ludothèque dans les locaux de l'école maternelle « Moularès ».

Affaires 19 - 49 - Demande de subvention :

— au Conseil Général, pour les Restaurants Scolaires

— à l'Etat, pour l'aménagement de la bibliothèque A. Camus.

Affaire 20 : Adoption de l'avenant n° 1 au marché JEANJEAN pour l'aménagement d'un terrain de foot au Château de la Mosson.

Affaires 21 - 22 - 23 - 24 - 98 - 99 - 100 :

Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement :

— Consorts GAUSSEL, avenue Villeneuve d'Angoulême

— M. MARIONI Paul, rue des Bouisses

— M. SALVADOR Georges, rue du Pas du Loup

— S.C.I. le St-Hilaire, rue de St-Hilaire

— S.C.I. du logement de l'Hérault, av. du Pont Trinquet

— M. PAUL Louis, rue de la Métairie de Saisset

— S.C.I. le Clos de l'Arnel, rue Métairie de Saisset.

Affaires 25 - 26 : ZOLAD

— Extension de la parcelle acquise par la Grande Pharmacie Populaire

— Revalorisation des prix de cession des terrains.

Affaires 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46 - 47 -

Rajustement de tarifs concernant :

Taxes et redevances perçues par l'abattoir

— Poteaux anti-stationnement

— Services et prestations fournis par le C.I.J.

— Prestations rendues par le Centre de Traitement de l'Information

— Cessions de terrains aux Cimetières St-Lazare et St-Etienne

— Droits d'entrée dans les caveaux - taxes d'inhumation.

— Droits d'entrée au Conservatoire de Musique

— Droits de Voirie

— L'accueil dans les écoles

— Stationnement des manèges sur l'Esplanade

— Redevance d'occupation et de stationnement des Halles et Marchés

— Location des salles municipales

— Vente de boissons servies par la Maison des Rapatriés

— Prestations et fournitures du service extérieur des Pompes Funèbres

— Repas servis par les restaurants scolaires

— Désinfection et désinsectisation

— Entrées au Stade Richter, dans les piscines et les Courts de tennis de la Mosson

— Droits d'occupation des taxis, kiosques et marchands forains

— Location de la salle Molière et du Théâtre Municipal

— Pose de plaques aux immeubles

— Documents touristiques, droits de visite de la Ville et excursions.

Affaire 48 : Convention entre la Ville et l'Ass. Culture et Bibliothèque pour Tous fixant l'occupation d'un local situé rue de Montasinos.

Affaire 50 : Adoption de la Convention entre la Ville et le Centre Dramatique National du Languedoc Roussillon.

Affaire 51 : Marché négocié avec l'Entreprise MULTI-SCENIC pour l'équipement du théâtre municipal.

Affaire 52 : Approbation du dossier définitif d'avant-projet et bilan prévisionnel présentés par la S.E.R.M. pour le parc souterrain de stationnement d'Antigone.

Affaire 53 : Acquisition de la cheminée de l'Usine SABATIER COMBES, rue du Moulin de l'Evêque.

Affaire 54 : Avenant n° 2 au marché SOBEA pour travaux de branchements d'assainissement.

Affaire 56 : Avenant n° 2 au marché d'entretien MODERN'PEINTURE.

Affaire 57 : Bureau Municipal d'Hygiène - Achat de matériel pour le traite-

ment de nuisances dues au bruit.

Affaire 58 : Convention entre le département et la Ville pour la mise à la disposition d'un local situé dans la crèche des Cévennes.

Affaire 59 : Construction d'une halte garderie à la Pompignane.

Affaire 60 : Renouvellement de la concession du Camping Caravaning de Montaubérou.

Affaire 62 : Avenant n° 1 au marché de base avec les entreprises BATIMA et FECHOZ pour les travaux entrepris au Chai de Grammont.

Affaire 63 : Aménagement de la chapelle de la Visitation rue de l'Université, en musée d'art sacré.

Affaire 65 : Avenant n° 2 au marché S.O.L.E.G. pour travaux à effectuer au complexe funéraire St-Etienne.

Affaire 67 : Dénomination de la Maison pour Tous des Aubes « George SAND ».

Affaires 68 - 60 - 70 : Dénomination de voies -

— du groupe d'habitations de la Belle Treille, rue de la Métairie de Saisset - Rue des Vignerons - Place du Chai - Allée de la Belle Treille

— du groupe d'habitations « Le Mas de Bellevue » à la Paillade : Rue du Comtat Venaissin - Allée du Comté de Foix

— d'une rue du lotissement municipal Les Sablons à la Pompignane : rue Jules ISAAC.

Affaire 71 : Avenant n° 1 à la Convention entre la Ville et le District Urbain concernant le dépôt SMTU rue de la Jeune Parque.

Affaire 72 : Réalisation par la SERM du dépôt SMTU rue de la Jeune Parque.

Affaire 73 : Dotation spéciale E.D.F. Sites pour dissimulation des réseaux aériens de distribution d'énergie électrique.

Affaire 74 : Avenant n° 1 au marché CIBAT pour travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable de la Ville et du SIVOM MAUGUIO-PEROLS.

Affaires 75 - 76 : Etude, réalisation et commercialisation d'immeubles de Bureaux, av. des Etats du Languedoc

— convention avec la SERM

— réalisation et commercialisation par la SERM.

Affaire 77 : Location par la Ville aux indivis LETELLIER d'un immeuble rue du Moulin de l'Evêque.

Affaire 78 : Projet ARAMIS : transport en site propre MONTPELLIER-La PAILLADE-PALAVAS, avec raccordement ultérieur sur MONTPELLIER FREJORGUES.

Affaire 79 : Avenant n° 15 au marché Société Poitevine de Nettoyement et Nicollin et Cie traitant des opérations de collecte et répandage des ordures ménagères.

Affaire 80 : Opération H.V.S. PHOBOS - Pré-dossier d'étude.

Affaire 81 : Autorisation de la Ville à la Sté SHELL de louer la station service située au parking Laissac.

Affaire 82 : Reproduction et vente de documents déposés dans les collections municipales.

Affaire 83 : Arthrothèque - Conditions de prêt aux particuliers et création de régies.

Affaire 84 : Conservatoire national de Région - Logement de fonction à l'annexe 7 Bd Henri IV.

Affaire 85 : Création d'un poste de coordonnateur de la Petite Enfance.

Affaire 86 : Orchestre Régional - transformation de postes.

Affaire 87 : Réglementation des commerces ambulants dans la Grand'Rue.

Affaire 88 : Acquisition de l'immeuble BONNEFOY Léontine avenue Jean Mermoz.

Affaire 89 : Travaux d'aménagement de l'îlot de la Babotte réalisés par la SERM.

Affaire 90 : Acquisition de l'immeuble 7 rue Caunitz.

Affaires 91 - 92 - 93 - 94 : Garantie de la Ville accordée à la Sté Héraltaise d'Economie Mixte pour la construction de : 28 logements « Les Pastourelles » - 288 logements « Antigone » - 80 logements « Les Sablons ».

Affaire 95 : Convention avec la Direction Régionale du Temps Libre Jeunesse et Sports pour l'aménagement d'une installation électrique sur un terrain 2 rue A. Broussonnet.

Affaire 96 : 3^e tranche de travaux d'aménagement des terrains du stade d'athlétisme de Grammont.

Affaire 97 : Marché GUINET-DERIAZ pour la construction d'un escalier à l'extrémité de l'Esplanade.

Affaire 101 : Cession du lot 42 de la ZOLAD - Substitution de la SCI « Les Oliviers » à la Sté de Comptabilité et de Gestion du Littoral.

Affaire 102 : Participation de la Ville aux nouveaux aménagements de l'aéroport MONTPELLIER FREJORGUES.

Affaire 103 : Avenant n° 6 à la Convention avec la SOBEA chargée du relevé et de l'étalonnage des compteurs d'eau potable.

Affaire 105 : Avenant n° 3 à la Convention avec la Sté Héraltaise d'Economie Mixte de Construction concernant l'opération Chapeau Rouge.

Affaire 106 : Avenant n° 4 à la Convention avec la Sté Héraltaise d'Economie Mixte de Construction concernant l'opération Les Pastourelles.

Affaire 107 : Opération Le Béal, rue de St-Hilaire - Vente de parcelle de terrain à la SCI Coopérative de Construction.

Affaire 108 : Opération Les Sablons - Avenant n° 2 à la Convention Générale avec la Sté Héraltaise d'Economie Mixte de construction.

Affaire 109 : Acquisition terrain RAUST, nécessaire à la liaison rapide Gare-Polygone.

Affaire 110 : Avenant n° 5 à la Convention avec la Sté Héraltaise d'Economie Mixte de construction concernant l'opération « Les Métairies ».

Affaires 111 - 112 : Opération Le Nombre d'Or : Antigone

— Convention avec la Sté Héraltaise d'Economie Mixte de Construction définissant la participation de la Ville au financement du surcroît foncier

— Avenant n° 1 à la Convention définissant l'implantation, la composition et les diverses modalités de cette opération.

Affaire 113 : La Guirlande D - Réalisation d'un ensemble d'immeubles de 110 logements - Prêt locatif aidé.

Affaire 114 : Election des représentants du Conseil Municipal siégeant à la Commission de la Source du Lez.

Affaire 115 : Travaux à effectuer dans les bâtiments Communaux au titre du Fonds Spécial Grands Travaux.

Un chef d'orchestre, des musiciens une organisation pour l'orchestre régional

Les pupitres, les chaises, les instruments, les podiums, les éclairages sont chargés dans les 2 camions de l'orchestre. Point de départ : le Pavillon populaire (nouvellement aménagé) But : Eglise de Bellegrade (Gard), Théâtre de Béziers, Carcassonne, Perpignan ? L'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon s'en va une fois de plus remplir sa mission régionale.



MM. Frèche et M. Vezinhal saluent le départ de notre orchestre pour un concert décentralisé (Maître Bertholon au centre).



Antonin Pagès, J. Claude Saval, Claude Champalbert

Garçons d'orchestre :

Ils sont chargés de l'installation matérielle de l'orchestre, des éclairages. Pour cela, ils sont présents sur les lieux de concerts environ 4 ou 5 heures avant l'arrivée des musiciens. Leurs activités sont très diverses : ils doivent être aptes aussi bien à conduire les 2 camions d'orchestre qu'à réparer par exemple un projecteur. En dehors des périodes de concert, ils ont avec les régisseurs la responsabilité matérielle des répétitions et prennent en charge la maintenance du matériel.

ADMINISTRATION DE L'ORCHESTRE

Régisseurs : Richard Boitel - Renato De Caro
Leur rôle consiste à régler tous les problèmes matériels qui peuvent se poser pour les répétitions et les concerts. Ils doivent aussi rédiger les plannings, les feuilles de présence et sont chargés du recrutement des musiciens supplémentaires et de la mise en place de l'orchestre.

Bibliothécaire-musicologue : Luc Montaigne
Il doit non seulement commander les partitions des œuvres (achat ou location) que l'orchestre doit donner, mais aussi revoir ces partitions en inscrivant les coups d'archets sur toutes les parties de cordes selon les indications du chef d'orchestre et des divers chefs de pupitre. Il rédige aussi les textes des programmes qui seront distribués lors des différents concerts.



Richard Boitel, Luc Montaigne, Renato De Caro.



★ l'eau...
c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :
— NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
— ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
— TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
— NICE : Tél. : (93) 79.37.25
— MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique

- Adduction et distribution d'eau potable
 - Assainissement
 - Réseaux d'irrigation
 - Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
 - Eaux industrielles, gaz, divers
 - Travaux P.T.T.
 - Forages, sondages
 - Battages de palplanches
 - Fondations et Fonçages horizontaux
 - Entretien et gestion des réseaux
- Succursale de Marseille :**
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51



Entreprise générale de peinture

DECORATION
Revêtements sols - papier peint - peinture vitrière

RICHARD DE LA VEGA

Chateau de la Mogère • Route de Vauguière - 34000 Montpellier
TELEPHONE 65.89.65 / 64.50.82



Théâtre Lyrique

Vendredi 11 mars 1983 à 20 h 30
et dimanche 13 mars à 13 h 30

André CHENIER

Musique d'Umberto Giordano
Texte de Luigi Illica

Mise en scène : Jacques Doucet
Direction musicale : Louis Bertholon
Production : Capitole de Toulouse

André Chenier : Gérard Roucher
L'Incrédible : Fléville
l'Abbé : Fouquier-Tinville
Schmidt, Dumas : Mathieu

Cornellu Murgu : Alain Fondary
Jean-Marie Joye : José Denisty
Alain Roméro : Michel Lanjac
Henri Martet : Pierre-Henry Clavel
André Abello

Madeleine de Coigny : Elena Baggioire
La Comtesse de Coigny : Berthe Monmart
Madelon, Bersi : Yvonne Dalou

Umberto Giordano, compositeur italien de l'école veriste, est surtout célèbre pour son Opéra « André Chenier », drame historique dont l'action se déroule sous la révolution française.

Le poète André Chenier enthousiasmé par les idées nouvelles, rompt avec l'aristocratie, en dépit de l'amour qu'il éprouve pour Madeleine de Coigny. Bientôt écroulé des excès révolutionnaires, il s'élève contre ceux-ci en couronnant la disgrâce de Robespierre ! Madeleine le revoit. Gérard, un chef révolutionnaire qui voue à la jeune fille une ardente passion signe l'arrêt de mort d'André Chenier.

Madeleine réussit à rejoindre André dans sa prison et tous deux montent ensemble à l'échafaud.

Jeu di 21 avril 83, vendredi 22

samedi 23 à 20 h 30

et dimanche 24 à 14 h 30

LA PERICHOLE

Musique de Jacques Offenbach
Livret de Meilhac et Halévy inspiré par

« le Carrosse du Saint-Sacrement », de Prosper Mérimée

Mise en scène : Jérôme Savary
Direction musicale : Louis Bertholon
Production : le Grand Théâtre de Genève

La Périchole : Edith Guillaume
Guadalupe : Marina Florence
Berginella : Françoise Destembert
Masrilla : Monique Barscha

Piquillo : Léonard Pezzino
Le Vice-Roi (Don Andres) : Louis Hagen William
Panatellas : Bernard Van der Meersch
Don Pedro : Jean-Marie Fréméau
Tarapote : Gérard Camp
Le Vieux Prisonnier : Henri Murgue

La Périchole est un personnage inspiré du « Carrosse du St-Sacrement » de Prosper Mérimée. L'héroïne campée par Offenbach et ses librettistes devient ici une amoureuse sympathique de Mérimée : si ce n'est que toutes deux s'emploieront à berner le Vice-Roi du Pérou. Brillante, pétillante, sémillante ou mousseuse : « La Périchole » parodie le Donizetti de « La Favorite », tout en riant, non sans malice, l'hispanisme de l'impératrice Eugénie (« Il grandira, car il est Espagnol »).

Vendredi 27 mai 83 à 20 h 30,
dimanche 29 à 14 h 30
et mardi 31 à 20 h 30.

DON CARLOS

Musique de Giuseppe Verdi
Livret français de Mery et C. du Locle,
d'après le drame de Schiller.

Mise en scène : Jacques Karpo
Direction musicale : Louis Bertholon
Production : Opéra de Marseille

Don Carlos : Maurizio Frusoni
Philippe II : Georges Pappas
Posa : René Massis
Le Grand Inquisiteur : Christian Portanier
Le Moine : Gérard Chapuis

Elisabeth : Margarita Castro-Alberly

Eboli : Eva Randova
Tebaldo : Maria-Rosa Carminati

Verdi, à la recherche de bons textes pour ses opéras, a toujours été attiré par l'œuvre de Schiller. C'est de cet auteur qu'il s'inspire pour le livret de Don Carlos.

Mais, dans l'œuvre de Verdi, Don Carlos prend une importance particulière. Dans cet ouvrage, en effet, il abandonne le schéma de construction traditionnel de l'Opéra Italien. On y avait apparaitre des scènes d'une puissance dramatique encore jamais vue ni entendue.

La première évolution vers le style général du dernier Verdi prend ici naissance.

janvier

Samedi 22 à 21 h / Grand Théâtre

Gala de variétés : au profit du Tiers Monde
Une production de la Jeune Chambre Economique de Montpellier au programme : danse, avec le CCRM (Compagnie Dominique Bagouet)
musique : avec Susan Campbell, piano et Paul Appellian, clarinette
chansons : avec Yves Daunès : CHANT CHORAL : avec « un ensemble choral de Montpellier ».

à 21 h / Salle Molière

Chansons : LA NOUVELLE CHANSON PORTUGAISE
Fernando Marqués - Une co-production de l'Association de soutien aux travailleurs migrants et du Théâtre municipal de Montpellier

Mardi 25 à 21 h / Grand Théâtre

Danse : BALLET NATIONAL DE MARSEILLE
ROLAND PETIT
au programme : « Les Amours de Franz », chorégraphie de Roland Petit, sur un livret d'Edmonde Charles-Roux et une musique de Franz Schubert avec Dominique Khalilouni, Denys Ganio, Jean-Charles Gil, Luigi Bonino, et c.

Jeu di 27 à 21 h / Grand Théâtre

Théâtre : ANDROMAQUE tragédie de Jean Racine par la Compagnie Rotatives de Lyon (direction : Valentin Traversi)
Mise en scène : Carlo Boso.

Samedi 29 à 21 h / Grand Théâtre

Chant choral : CANTO GENERAL, oratorio pour chœurs, orchestre et solistes de Mikis Théodorakis, sur des poèmes de Pablo Neruda
Une réalisation de l'A.S.P.A.M. Languedoc-Roussillon
Direction musicale : Jean Golgevit.

DON GIOVANNI :

Production du Théâtre Municipal de Montpellier :

dramma giocoso (drame comique) en deux actes de WOLFGANG AMADEUS MOZART (Prague, 1787)

Livret de Lorenzo Da Ponte, d'après G. BERTATI

Edition Bärenreiter

Le travail d'une équipe

• direction musicale : Jean-Claude CASADESUS
assistant : Benoit RENARD

• Mise en scène : Jean-Claude AUVRAY
assistants : Christine HENRY - Patrick SCHEMAMA

• Décors : Bernard ARNOULD

• Orchestre de Montpellier - Languedoc - Roussillon
clavecin : Irène AITOFF
mandoline : Pierre BERMONT

• Chœurs du Théâtre Municipal de Montpellier
Chef des Chœurs : Catherine GUINGAL
Régisseur : André SAUVAGE.

• Distribution :
Donna Anna : Mariette KEMMER
Donna Elvira : Francine LAURENT
Zerlina : Colette ALLIOT-LUGAZ

Don Giovanni : Istvan GATI
Leporello : Michaël RIPPON
Don Ottavio : Paolo BARBACINI
Commandatore : Anton DIAKOV
Masetto : Jacques TRIGEAU

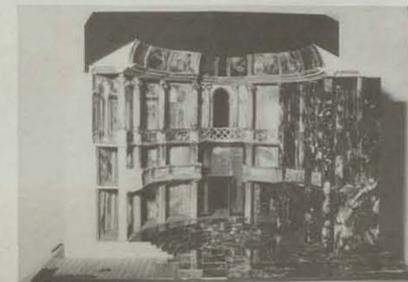
• Générique technique :
— les décors de Bernard ARNOULD ont été réalisés dans les Ateliers de MULTI-SCENIC sous la direction de Claude AUBRY et Michel HEULIN.

— les costumes :

• des solistes : ont été réalisés dans les Ateliers du Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée, sous la direction d'Andrée MIQUAIX.

• des choristes, figurants et musiciens de scène : ont été prêtés par l'Opéra de Paris.

— Régie de plateau : Henri MURGUE - Marcel CAZAI
Direction de Scène : Antoine MURIANI
Chef machiniste : Albert MACCHI
Régie/Eclairages : Daniel GASSON
Costumiers : Suzanne ROUQUETTE et Marie-Anne ROQUES.



Le travail d'une équipe

« Don Giovanni », l'opéra des opéras, ouvre l'année 1983 du Théâtre Municipal Montpellier. Trois artistes se retrouvent à cette occasion : Jean-Claude Casadesus et Jean-Claude Auvray, en répondant à l'invitation du député-maire de Montpellier, Georges Frêche, qui met en place dans sa ville une politique musicale de haut niveau. Ils ont déjà fait « équipe » ensemble - et avec le décorateur Bernard Arnould - pour un « Così Fan Tutte », qui obtint à Nancy un premier prix de mise en scène, et pour « Carmen » au Festival de Carpentras. Si c'est la première mise en scène de « Don Giovanni » de Jean-Claude Auvray, Jean-Claude Casadesus. Tous trois estiment qu'une équipe cohérente est une condition essentielle de qualité et de succès.

L'œuvre qui commence est une tragédie à huit personnages. Un neuvième acteur la transcende, l'Orchestre, dont la Musique, maîtresse absolue et métaphysique de tout ce jeu tragique illumine de ses rayons la gamme des émotions qui nous sont proposées. Elle révèle le cœur de Mozart, sa jeunesse, son amour de la vie et sa souffrance. Toute la profondeur spirituelle de sa musique transparaît particulièrement dans l'affrontement du « Bien » et du « Mal », de l'homme idéal et de l'homme fatal.

Le Commandeur, clé de voûte de l'édifice dramatique, meurt dès le début, mais renait à la fin pour faire triompher (d'une manière plus surnaturelle que religieuse) le Bien, par le châtiment suprême. D'emblée, nous sommes précipités au cœur du drame dès les premiers accords de l'ouverture. Dans une tonalité consonnante, ils sont identiques à ceux qui marqueront dans la dissonance, le retour du Commandeur, bras séculier de la Justice Eternelle qui reviendra punir l'impudent meurtrier érotique, pourfendeur de l'ordre établi et des « idées reçues » qu'il exècre.

Mais à peine sommes-nous saisis dans l'état de la tragédie (ponctué dès la cinquième mesure par les battements fatigués du cœur), que déjà, l'esprit piroquette et en un instant, un ouragan de désir, un tourbillon de plaisir, une pulsion hypertensive de vie lancée à la poursuite, nous submerge. Notre respiration s'accélère dans une tension extraordinaire qui, pas un instant, ne se relâchera, jusqu'au sombre épilogue de l'ouvrage.

Mozart, en nous soumettant à l'épreuve de cette pression quasi-surhumaine, nous communique tout à la fois plaisir et angoisse, nous faisant les complices objectifs d'un fascinant « hors-la-loi ». Don Giovanni, libertin, libertaire courageux, rusé, menteur, tendre, pervers, révolutionnaire à sa manière, mais surtout, obsédé par l'angoisse plus ou moins consciente d'un face-à-face avec lui-même, qui le jette avec frénésie dans une éperdue fuite en avant.

La solution à la hantise de l'ennui, il la trouve dans la séduction, miroir narcissique de sa propre image dans laquelle il se complait voluptueusement, balayant toute opposition sur son passage. Esclave d'un orgueil insensé, il scellera son Destin en devenant meurtrier par accident mais désormais, sa chute finale est inéluctable. Souffrance, gaieté, bonheur et deuil s'entremêlent dans cette musique de l'Arme, inquisiteur inflexible du « Ça » et du « Moi ». Elle jaillit du début à la fin comme un flot de sang s'échappant de la poitrine d'une jeune femme vivant dans une autre dimension, assoiffé d'un perpétuel renouveau, et qui essaie de nous faire croire qu'il est immortel. Son chemin conduit inexorablement à la Mort, il faut bien expier la Faute, mais il est aussi celui de la Délivrance, sublimée dans une lumière cosmique par l'élévation mystique de Mozart et de son génie.

J.C. CASADESUS

CALIFORNIE C'EST...

LE PAPIER PEINT
LA PEINTURE
LE REVETEMENT MURAL
LA MOQUETTE
LE REVETEMENT SOL PLASTIQUE
LE CARRELAGE
LE SANITAIRE
LA SALLE DE BAINS
LA MENUISERIE
LE MATERIAUX
L'ISOLATION
LE JARDIN
L'OUTILLAGE
ETC...

— TOUT POUR TRANSFORMER — AMENAGER — ISOLER —
— RENOVER — DECORER VOTRE HABITATION —
• AU MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX •

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
sauf le dimanche



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

— Structure acier-béton
— Plomberie-ventilation
— Chauffage - isolation thermique
— Economie d'énergie
— Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44



Ets A. CAPORTOTO
34, av. des Levades
Téléphone : (67) 50.03.44
34470 PEROLS - FRANCE

• Projection mécanique
• Protection incendie
• Plâtrerie
• Isolation
• Cloisons
• Façades

300-211



TRAVAUX PUBLICS
Routes et Aéroports
Voie et Réseaux divers
Revetements spéciaux
Enrobés

TRAVAUX PRIVÉS
TENNIS CLES EN MAIN
Procédé « TRU-FLEX »
Haute qualité

Agence à Nîmes :
846, Ancienne rue d'Uzes
(66) 26.89.58

Secteur de Montpellier :
2, cours Gambetta
(67) 22.97.54

Secteur de travaux en Agde :
23, Cité « Le Monaco »
(67) 94.34.88

SOCIETE NOUVELLE E.A.T.T.
ENTREPRISE
d'AMENAGEMENTS
de TERRAINS
et de TRAVAUX

Terrassement
Voie
Canalisation

Route de Lodève 34990 JUVIGNAC - Tél. : (67) 75-29-29

MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE



6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

REGARDEZ VISITEZ JUGEZ...
ELLE TEMOIGNE !



climatisation 288, rue du Mas de Portaly
34000 MONTPELLIER
froid industriel Tél. : (67) 92.28.59
Télex : 490888-44

DONNEZ A L'UNICEF

l'eau polluée tue 15 millions d'enfants par an.
Moins 800 francs suffisent à équiper un puits.
Versement à adresser au Comité Français Fidei-UNICEF
35 rue Félicien David 75781 Paris Cedex 16
Je désire aider l'Unicef et verse la somme de F
 Par chèque bancaire à l'ordre de l'Unicef
 Par chèque postal CCP 150 Paris

Nom _____
Adresse _____
Si vous êtes une entreprise, don de
Raison sociale _____
Adresse _____

« Don Juan »

au Théâtre Municipal

Une prestigieuse création de la ville de Montpellier



Sommaire

- Le billet du maire, présentation du budget primitif 1983 ... p. 2 et 3
- Le 20 janvier, présentation du complexe agronomique de Lavalette p. 4
- Le point sur les réalisations de la ville p. 5 à 9
- Le point sur un tout nouveau projet de transport : « Aramis » la pointe de la technique française va s'installer à Montpellier p. 11
- La volonté de créer des emplois pour tous p. 12 et 13
- Une ville accessible à tous : les assises des personnes handicapés p. 14 et 15
- La parole aux associations p. 16
- Age d'or et Place aux Sports, une réalité p. 18 et 19
- Les décisions du conseil municipal p. 20
- L'orchestre régional, une grande organisation p. 21
- « Don Juan » de Mozart, une création montpelliéraine p. 23